

COMMUNIQUE du président de l'ASAF du 8 décembre 2012

Vendredi, 09 Décembre 2011 11:43

Cher Monsieur,



J'ai vu sur votre site que vous mentionnez ma présence au colloque du Front national le 2 décembre, à l'occasion de la présentation du programme "Défense" de cette formation politique par sa présidente.

A cet égard, je tiens à préciser par le communiqué qui figure sur le site de l'ASAF (www.asafrance.fr) **et que je viens de vous adresser, que je continuerai à assister aux réunions et déclarations officielles consacrées aux questions de Défense de toutes les formations politiques, sans aucune exclusive.**

Ma présence ou celle d'un représentant de l'ASAF ne signifiant en aucun cas l'approbation des thèses présentées.

Sélectionner ou rejeter tel ou tel parti constituerait une prise de position incompatible avec les statuts de notre association qui est strictement apolitique.

L'ASAF fera connaître à ses lecteurs et internautes au cours des mois à venir, le programme "Défense" des différents leaders et les commentera.

Elle considère que l'armée, émanation de la Nation tout entière, n'appartient à aucun parti et demeure au service exclusif de la France.

Henri PINARD LEGRY, Président de l'ASAF

Le projet de loi fixant au 11 novembre la commémoration de tous les « morts pour la France » a été déposé à l'Assemblée nationale

Info Mindef du mercredi 13 novembre.

Après adoption en conseil des ministres, le projet de loi instaurant le 11 novembre comme Journée nationale d'hommage à tous les morts pour la France sera déposé dès cette après-midi à l'Assemblée nationale pour être discuté le 10 janvier par les députés.

Le 11 novembre 2011, le président de la République a souhaité que la Nation rende hommage, dans un même geste, aux Poilus disparus lors de la Grande Guerre et à tous les soldats tombés, depuis lors, dans l'accomplissement de leur devoir.

En exprimant la reconnaissance de la Nation à toutes celles et à ceux qui l'ont servie jusqu'au sacrifice ultime, la journée commémorative nationale du 11 novembre ouvre une nouvelle ère dans notre mémoire collective.

Chaque 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice de 1918 et de la commémoration de la victoire et de la paix, il sera rendu hommage à tous les « morts pour la France », ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui, civils et militaires. Avec ce projet de loi, cette journée permettra d'honorer la mémoire de ceux qui sont tombés lors des opérations extérieures, sans que soient remis en cause les commémorations existantes et les textes les ayant instituées."

Hommage au médecin des armées Dorléans, mort à Sarajevo en 1995

Mise à jour : 08/12/2011 13:58 - Auteur : BCISSA - Direction : DCSSA



Il y a seize ans, très exactement le 22 juillet 1995, le médecin des armées Éric Dorléans du RICM tombait à Sarajevo, mortellement frappé par un obus.

Si personne n'a oublié cette tragique disparition, le témoignage de son sacrifice attendait encore d'être gravé à jamais dans la pierre. C'est désormais chose faite sur celle du monument aux morts de

Logonna-Daoulas (Finistère) où il repose.

Ce 11 novembre 2011 était tout indiqué pour rendre un émouvant hommage à cet officier et au médecin mort pour la France.

[Allocution du général Pierre-Richard Kohn, ancien chef de corps du RICM](#)

Mme Isabelle Dorléans, Mme le Maire de Logonna-Daoulas et M. le général de brigade Pierre-Richard Kohn.



Un cran au-dessus

Les MDOI ont livré aujourd'hui une assez longue liste des promus au grade supérieur. J'y distingue un hélicoptériste promu général, **Patrick Brethous**, ainsi que deux marins, **Arnaud de Tarlé** (CHEM) et **Christophe Prazuck** (Alfusco) qui gagnent une troisième étoile, comme un transporteur, **Gilles Lemoine** (CESA), qui a oeuvré récemment dans les cercles otaniens. C'est aussi le cas de **Guy Girier**, qui règne sur les programmes de l'armée de l'air, de **Patrick Lefebvre**, directeur de cabinet du **CEMA**, et d'**Eric de Lauriston**, n°2 du **CSFA**.

La DGA a pris également soin de la carrière de ses cadres féminins : **Monique Legrand-Larroche**, une spécialiste du domaine hélicoptères passe ingénieur première classe. Et une

spécialiste des programmes navals, **Evelyne Spina**, rejoint le cercle très fermés des IGA féminins.

PUBLIE PAR MAMOUTH LEADER A L'ADRESSE [12/14/2011 05:01:00 PM](#)

François Fillon sur la base de Saint-Dizier

Publié le lundi 12 décembre 2011 à 08H26 -

SAINT-DIZIER (Haute-Marne) Le Premier ministre remet ce matin, en terrain bragard, la croix de la valeur militaire avec palmes à deux unités engagées sur les théâtres libyen et afghan.



LA base aérienne 113 « commandant Saint-Exupéry » de Saint-Dizier est aujourd'hui à l'honneur. Le Premier ministre, François Fillon, accompagné du ministre de la Défense et des Anciens combattants, Gérard Longuet, et du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, Luc Chatel, y préside une cérémonie d'hommage de la nation et de reconnaissance des mérites des unités engagées dans les opérations extérieures, en Libye et en Afghanistan.

Le choix de Saint-Dizier n'est pas un hasard. Il s'agit de la première base de l'armée de l'air qui a accueilli le Rafale, un appareil dont la polyvalence et les performances de très haut niveau ne sont contestées par personne. C'est depuis cette base que, le 19 mars dernier, des Rafale sont intervenus en Libye pour y effectuer les premières frappes françaises dans le strict respect de la résolution adoptée par le Conseil de sécurité des Nations unies.

Le 1/7 « Provence », qui dépend du commandement des forces aériennes, est stationné en Haute-Marne depuis 1973 et est devenu en 2006 la première unité de l'armée de l'air sur Rafale. Il a hérité de la mission d'assaut conventionnel qui était auparavant assurée par les Jaguar, dont on se souvient de l'implication dans la première guerre du Golfe.

Le fait d'associer aux côtés de l'escadron de chasse 1/7 « Provence » celui de drones 1/33 « Belfort » témoigne de l'adaptation de l'armée de l'air aux nouvelles technologies de reconnaissance, de surveillance et d'accumulation de renseignements, et de la complémentarité des missions commandées. Cette finalité du « Belfort » est récente puisque lors de la fermeture de la BA 124 de Strasbourg-Entzheim, les deux escadrons de reconnaissance qui s'y trouvaient avaient été transférés sur la BA 112 « commandant Marin-la-Meslée » de Reims. Il s'agissait du « Belfort » et du Savoie ».

Le « Belfort », arrivé dans la Marne en mai 1994 et équipé de Mirage F1 CR, a été dissous en juin 2010 au cours d'une cérémonie présidée par le



général Joël Martel, major général de l'armée de l'air.

Il a été recréé pour être l'unité accueillant les quatre drones « Harfang » de l'armée de l'air. Il est stationné sur la BA 709 « commandant Ménard » de Cognac. Deux de ces appareils sont régulièrement utilisés en Afghanistan. Un troisième a été mis en service depuis la base sicilienne de Sigonella du 24 août à la fin des opérations sur le théâtre libyen.

Le Premier ministre assistera également à une présentation au sol et à une démonstration en vol du Rafale. Il rencontrera des équipages qui ont été impliqués dans l'opération « Harmattan » ainsi que leurs familles.

Deux officiers décorés en Afghanistan

l'union

CHAMPAGNE ARDENNE PICARDIE

L'Ardennais, Publié le lundi 12 décembre 2011 à 14H30 –



Au cours de la cérémonie présidée par le Premier ministre François Fillon et qui a eu lieu ce matin sur la base aérienne 113 "Commandant Saint-Exupéry" de Saint-Dizier, deux officiers étrangers ont été décorés pour leur engagement dans l'opération "Harmattan" sur le théâtre libyen. Il s'agit du général de division allemand Jochen Both, commandant du commandement européen du transport aérien, pôle qui a assuré 20 %

des opérations logistiques au profit de la France pendant la durée des opérations. Il a reçu la croix d'officier dans l'ordre national du Mérite. Le capitaine britannique Ian Abson, officier système d'armes sur Mirage 2000D au sein de l'escadron 3/3 Ardennes sur la BA 133 de Nancy, a reçu la croix de la valeur militaire avec étoile de bronze pour avoir effectué plus de vingt missions de guerre dans le cadre de l'opération "Pamir" en cours en Afghanistan.

CEMA : des militaires à l'honneur

Mise à jour : 12/12/2011 17:48

Le 8 décembre dernier, l'amiral Edouard Guillaud, chef d'état-major des armées (CEMA), a présidé une prise d'armes dans la cour d'honneur de l'Ecole militaire.



En ce lieu prestigieux, l'amiral a d'abord passé en revue les troupes placées sous le commandement du colonel Benoit Brulon. Celles-ci comprenaient la Musique principale des troupes de marine, un détachement du GSBdD de Vincennes, un détachement de la base aérienne 117 de Balard et un détachement de fusiliers marins ainsi que le bloc des récipiendaires.

Le CEMA a décoré plusieurs officiers généraux parmi lesquels le général Jean-Jacques Bart qui a reçu les insignes de commandeur de la Légion d'Honneur et le général Jacques Creux qui a reçu ceux de commandeur de l'Ordre National du Mérite.

Cette prise d'armes a également été marquée par la remise, par l'amiral Edouard Guillaud, de la

médaille militaire à l'adjudant-chef Benoît Dehaine.

Les 39 récipiendaires, leurs familles et amis ont ensuite été accueillis par le CEMA dans les salons de sa résidence à l'École militaire pour fêter devant un magnifique feu de cheminée particulièrement bienvenu, leur nouvelle décoration.



Sources : EMA

Droits : Ministère de la Défense et des anciens combattants

14.12.2011

Une nouvelle étoile pour ALFUSCO



Le contre-amiral Christophe Prazuck a été promu au grade de vice-amiral à compter le 1er janvier. Il commande depuis l'été 2010 quelque 2 500 hommes, dont 500 commandos marine et 1 500 fusiliers marins.

Après avoir intégré l'école navale de Brest en 1979, il a rejoint les forces sous-marines sur le *Ouessant* puis le *Doris*, comme officier chargé des opérations.

Il a ensuite obtenu un doctorat en océanographie physique en Californie puis il a pris le commandement d'un bâtiment amphibie, le *Champlain*, en 1995, puis de la frégate *Floréal* basée à la Réunion.

De 2001 à 2010, il a posé la sac à terre. Il a d'abord dirigé le Service d'informations et de relations publiques des armées (Sirpa), puis la direction du département Médias de la Délégation à l'information et à la communication de la Défense. A partir de 2006, il a été conseiller communication du chef d'état-major des armées. Jusqu'à sa nomination à Lorient, en tant que successeur de Marin Gillier.

A noter aussi une étoile supplémentaire pour le contre-amiral Arnaud de Tarlé (CHEM).

Jaubert, en valeur sur l'Afghanistan



[Comme ce blog l'avait annoncé dès le 3 novembre](#), le commando **Jaubert**, déjà une des unités les plus décorées de France, a reçu hier des mains du **CEMM** (1) une croix de valeur militaire (CVM) pour son engagement dans l'opération Pamir, en Afghanistan. Un des membres de Jaubert l'a payé de sa vie, le 14 juillet 2011 : le maître **Benjamin Bourdet**. (2) On n'a évidemment pas de détail sur l'engagement de ce Commando en Afghanistan, néanmoins, les marins ont été les premiers arrivés, dès 2001, sur ce théâtre, comme le rappellera bientôt un hors-série entier de RAIDS consacré aux 10 ans d'opérations des forces spéciales françaises en Afghanistan.

Le maître Benjamin Bourdet, tué le 14 juillet 2011 (photo MN).

Ils étaient d'ailleurs majoritaires au sein du GFS **Jehol**, il y a quelques mois.



L'origine de Jaubert remonte à une compagnie de reconnaissance créée en décembre 1944 à Toulon. En octobre, elle est engagée, sous le nom de compagnie **Merlet**, du nom de son chef, en Indochine. En janvier 1946, Cette compagnie est rebaptisée du nom de Jaubert, pacha de la flottille fluviale d'Indochine, tué au feu quatre jours plus tôt à Tan Huyen. Deux autres officiers sont morts au combat, à sa tête : l'enseigne de vaisseau **de Montfort** -qui donnera son nom à un Commando- en 1946 et le lieutenant de vaisseau **de Crèvecoeur** en 1947.

Devenu Commando Jaubert en 1948, l'unité est la dernière à quitter l'Indochine, en 1956. 59 de ses marins ont laissé la vie en Asie. L'unité y a mérité sept citations.

Engagé en Algérie avec les hélicoptères des flottilles **31F**, **32F** et **33F**, l'unité perd à nouveau un de ses pacha au feu, le lieutenant de vaisseau **Scheidhauer**. 10 hommes au total perdront la vie en Algérie.

Les principaux engagements du Commando sont intervenus en Somalie et au Liban (1985), au Yémen (1985), aux Comores (1989, 1993, 1995, avec le **COS**), en ex-Yougoslavie (dès 1996), en Albanie (1997), en Guinée-Bissau et au Congo (1998). Il participe au narcotrafic dans le golfe de Guinée (2002) puis est engagé en Haïti (2004). Ces dernières années, il a été engagé à plusieurs reprises en Afghanistan et dans les opérations de lutte contre la piraterie.



L'unité a été citée sept fois à l'ordre de l'armée, et porte la croix de guerre TOE avec six palmes, la croix de guerre 1939-1945 avec étoile de vermeil, ainsi que les fourragères de la légion d'honneur (comme tous les commandos), de la médaille militaire et de la croix de guerre des TOE.

(1) La cérémonie, qui se déroulait à Brest, a vu aussi une flottille d'ATL2 et un aviso décorés à titre collectif.

(2) rappelons que trois autres commandos marine et un infirmier de la base de Lorient ont été tués au combat en Afghanistan.

PUBLIE PAR MAMOUTH LEADER A L'ADRESSE [12/11/2011 09:50:00 AM LIENS VERS CE MESSAGE](#)

Un nouveau patron pour le Service de Soutien de la Flotte



La frégate Chevalier Paul en cale sèche à Toulon
crédits : MER ET MARINE - JEAN-LOUIS VENNE

15/12/2011

Sur proposition du ministre de la Défense, un nouveau Directeur central du Service de Soutien de la Flotte (SSF) a été nommé hier. L'ingénieur général de 1re classe de l'armement François Pintart, qui va prendre rang et appellation d'ingénieur général hors classe de l'armement, succède à l'IGA Jean-Michel Labrande, qui était jusque là patron du SSF. Dans le cadre de la séparation des rôles de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre industrielle, tenus auparavant à la fois par la Marine nationale, la Direction Générale de l'Armement (DGA) et

DCNS (ex-DCN devenue société de droit privé en 2003), le Service de Soutien de la Flotte a été créé en juin 2000 pour assurer, dans une structure unique, la maîtrise d'ouvrage du Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) des bâtiments de surface et des sous-marins de la marine française.

Le commando Jaubert, la flottille 23F et le LV Lavallée décorés de la Valeur militaire



L'amiral Rogel rajoute une croix de la valeur militaire au fanion de Jaubert, déjà bien pourvu en décorations (photo François Marcel Mod / MN).

13/12/2011

L'amiral Bernard Rogel, chef d'état major de la marine, a remis à titre collectif la croix de la valeur militaire au Commando Jaubert, à la flottille 23F et au patrouilleur de haute mer (ex-avis) Lieutenant de vaisseau Lavallée, pour leur participation aux opérations en Afghanistan (opération Pamir) et au large de la Libye (opération Harmattan).

Lors de cette cérémonie, l'amiral a également remis à une dizaine de marins des décorations à titre individuel pour s'être distingués en opérations.

Pour mémoire, la croix de la valeur militaire peut être attribuée à tout membre du personnel du ministère de la Défense, civils et militaires, ayant accompli une action d'éclat, hors du territoire national, au cours ou à l'occasion de missions ou d'opérations extérieures. Récemment, l'attribution de la croix de la valeur militaire a été élargie au personnel civil et militaire étranger, mais également aux unités françaises ou étrangères s'étant particulièrement distinguées à l'occasion d'une ou plusieurs actions d'éclat.

Le 11 novembre, le porte-avions Charles de Gaulle, le bâtiment de projection et de commandement Tonnerre basés à Toulon, et la flottille 12F basée à Landivisiau avaient été également décorés de la croix de la valeur militaire au titre de leur engagement dans l'opération Harmattan. Le samedi 3 décembre, l'amiral Rogel, a remis à titre collectif la croix de la valeur militaire au sous marin nucléaire d'attaque Améthyste au titre de sa participation à l'opération Harmattan au large de la Libye.

13.12.2011

LV Lavallée: la Croix de la Valeur militaire et bientôt un nouveau pacha



Le patrouilleur de haute mer *LV Lavallée* basé à Brest fait la "une" ces jours-ci. Doublement d'ailleurs.

Samedi, sur le cours Dajot à Brest, l'amiral Bernard Rogel, chef d'état-major de la Marine, a remis à titre collectif la croix de la valeur militaire à trois unités qui ont participé aux opérations en Afghanistan et au large de la Libye. Des décorations à titre individuel pour leurs distinctions en opérations ont été également remises lors de cette cérémonie. Le patrouilleur de haute mer *LV Lavallée* (photo Marine nationale) a reçu la croix de la valeur militaire au titre de l'opération Harmattan, le *commando Jaubert* au titre de l'opération Pamir et la flottille 23F au titre des opérations Harmattan et Licorne.

Le 15 décembre, le PHM changera de commandant. Lors d'une cérémonie à 11h, le capitaine de corvette Gelebart remplacera le CC Bravin.

La kalach' du CEMM

L'arme (1) trône désormais en bonne place dans le bureau du **CEMM** : une Kalachnikov prise sur le terrain, en Afghanistan, et envoyée par les forces spéciales en cadeau de départ à l'amiral **Rogel**, avant qu'il ne quitte ses fonctions de sous-chef ops de l'EMA, et ne rallie le grand bureau de la rue Royale.

Le CEMM a laissé à son successeur, le général **Didier Castres**, un legs d'un précédent sous-chef ops : un casque bleu.

(1) "elle est démilitarisée" précise avec malice le nouveau propriétaire.

CEMA : VISITE DU DSACEUR

Mise à jour : 14/12/2011 15:30

A l'occasion d'une réception officielle le 12 décembre 2011, l'amiral Edouard Guillaud, chef d'état major des armées (CEMA), a reçu à Paris le général Shireff, qui occupe à l'OTAN les fonctions de *Deputy Supreme Allied Command in Europe* (DSACEUR).

Au cours de cette journée, le CEMA et son interlocuteur ont pu échanger leurs analyses notamment sur l'engagement de l'OTAN en Afghanistan ainsi que sur la situation actuellement sensible dans les Balkans. L'amiral Guillaud et le général Shireff ont également abordé sur la contribution française aux opérations et aux structures de l'OTAN.

Caractérisée par une grande convergence de vues, cette rencontre confirme la qualité des relations que les armées françaises entretiennent avec l'OTAN et du rôle majeur que la France tient au sein de l'Alliance.

L'entretien de l'amiral Guillaud avec le general Shireff sera suivi en janvier 2011 par la réunion du comité militaire des CEMA de l'OTAN, à Bruxelles.



Sources : EMA

Droits : Ministère de la Défense et des anciens combattants

CEMA : Visite du SCA à Villacoublay

Mise à jour : 14/12/2011 14:42

Le 12 décembre 2011, l'amiral Edouard Guillaud, chef d'état-major des armées (CEMA), s'est rendu au Centre interarmées d'administrations des opérations (CIAO), organisme du Service du commissariat des armées (SCA) à Villacoublay.



Le CEMA a été accueilli par le commissaire général de corps aérien Jean-Marc Coffin, directeur du SCA, et par une compagnie d'honneur.

Créé depuis le 1er janvier 2011, le SCA couvre désormais les compétences des anciennes directions des commissariats des trois armées. Ses domaines d'applications sont les finances, les achats, la

logistique, le contrôle interne, le conseil juridique et les droits individuels (solde, frais de déplacement).

Le contrat opérationnel du SCA a fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'amiral Guillaud.

Le CEMA a ensuite encouragé le personnel du SCA à poursuivre son action dans le domaine du soutien afin de répondre de manière optimale aux besoins des unités et du personnel des forces armées.



Sources : EMA

Droits : Ministère de la Défense et des anciens combattants

Les troupes de montagne accueillent le général Ract-Madoux

Mise à jour : 12/12/2011 12:04

Le général d'armée Bertrand Ract-Madoux rencontre les soldats de la 27^e brigade d'infanterie de montagne (27^e BIM) près de Valloire en Savoie.



Dans la région de Valloire, le général Ract-Madoux, chef d'État-major de l'armée de Terre (CEMAT) a assisté à une partie de **l'exercice Cerces** le 8 décembre 2011. Il est venu à la rencontre de ces militaires sur le terrain à l'occasion d'une manœuvre tactique.

Du 28 novembre au 9 décembre 2011, la [27^e BIM](#) s'est entraînée sur un parcours de tirs interarmes en terrain montagneux hivernal... donc sous la neige ! L'exercice a engagé un groupement tactique interarmes (GTIA) face à un ennemi composé de miliciens.

Droits : armée de Terre 2011

Le 4e bataillon de Saint-Cyr reçoit son nom de baptême

Mise à jour : 13/12/2011 11:38

Le 4^e bataillon de l'école spéciale militaire (ESM) de Saint-Cyr a choisi son parrain : le chef de bataillon Christophe Barek-Deligny, mort au combat en Afghanistan.



L'ensemble des promotions d'officiers du cycle 2011-2012 issues du 4^e bataillon de l' [ESM](#) auront pour nom « **chef de bataillon Barek-Deligny** », mort au combat le 22 mai 2010. La cérémonie de baptême s'est tenue le 8 décembre 2011 sur la place Rivoli des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan (ESCC) à Guer.

Les élèves du « 4e bat' » ont choisi pour parrain cet officier issu de ce même bataillon. Son parcours, son sens de l'engagement et les valeurs qu'il incarne ont motivé le choix des élèves-officiers.

Dans son ordre du jour, le général Eric Bonnemaison, commandant les écoles, s'est adressé au bataillon : « [Le nom de votre parrain] sonnera désormais comme le symbole de la force qui vous guidera. Vous vous rassemblez autour d'un **officier exemplaire, magnifique officier** qui fut, pour tous ceux qui l'ont approché, un modèle, un exemple de droiture, qui a toujours assumé ses responsabilités. [...] À travers [le chef de bataillon Barek-Deligny], nous remercions les 50 000 soldats français qui ont combattu sur ce théâtre ». Le chef des écoles de Coëtquidan a également tenu à honorer les militaires morts ou blessés en opérations.

Au 4^e bataillon de l'ESM, une formation militaire et humaine est dispensée aux :

- officiers sous contrat de l'armée de Terre,
- polytechniciens et officiers ingénieurs en études et techniques de l'armement,
- officiers de la Gendarmerie nationale
- officiers de réserve de l'armée de Terre.

Droits : Armée de Terre 2011

Aviatrices à l'école de guerre

C'est un pilote féminin de Mirage F1 qui sera le premier personnel chasse à intégrer l'école de guerre cet été (1). Du fait de l'antériorité de l'ouverture du cursus aux femmes, ce sont des pilotes de transport et d'hélicoptère qui, en 2010, ont été les premières femmes de l'armée de l'air à sortir de l'école de guerre.

Selon nos sources, deux autres pilotes, hélicoptériste (dont une femme), sont aussi admissibles.

(1) et donc, potentiellement, à commander un escadron de chasse. La plus volumineuse formation de chasse commandée jusqu'à maintenant par une femme a été la PAF (par le CDT **Virginie Guyot**). Les Mirage F1 basés au Tchad ont également été commandés, ponctuellement, par une femme.

PUBLIE PAR MAMOUTH LEADER A L'ADRESSE [12/12/2011 12:23:00 PM LIENS VERS CE MESSAGE](#)

CEREMONIE DE FERMETURE DU BCGAPCSSA

Mise à jour : 13/12/2011 11:52 - Auteur : BCISSA - Direction : DCSSA

Lundi 12 décembre 2011, la cérémonie de fermeture du Bureau central de gestion et d'administration du personnel civil du service de santé des armées (BCGAPCSSA) a eu lieu à Saint-Germain-en-Laye. La fermeture du BCGAPCSSA et le transfert de l'intégralité de ses missions au Centre ministériel de gestion (CMG) de Saint-Germain en Laye le 1^{er} janvier 2012 marquent le début d'une nouvelle étape dans la gestion des personnels civils du SSA.



Discours du médecin général des armées Gérard Nédellec, directeur central du service de santé des armées

Créé en 1954, le Bureau régional d'administration des personnels civils du service de santé de Paris, devenu en 1962 le Bureau interrégional d'administration des personnels civils du service de santé de Paris, a véritablement été précurseur dans la gestion mutualisée des ressources humaines pour les personnels civils.

Ce Bureau interrégional avait en charge nombre des actes concernant la carrière des agents : embauchage,

mutations et détachements, congés, radiations, maladies et accidents du travail, pension, avancements, notations, décorations, discipline ainsi que toutes les mesures de décompte des traitements et salaires.

Centraliser l'administration de tous les personnels civils du SSA, quel que soit leur statut, en un seul lieu, était la garantie d'une qualité de traitement et d'une équité dans les décisions administratives. Il s'agissait d'un Centre ministériel de gestion avant l'heure.

Les évolutions de l'organisation du Service de santé des armées et des ressources humaines au sein du ministère de la défense conduiront à la transformation de cet établissement pour donner naissance en 1991 au Bureau central de gestion et d'administration du personnel civil du service de santé des armées (BCGAPCSSA), établissement directement subordonné à la direction centrale.

Au-delà de cet établissement, le Service de santé des armées a toujours cherché à optimiser sa chaîne ressources humaines avec notamment la création des 11 bureaux locaux des ressources humaines en 2008 qui mutualisent la gestion de proximité des ressources humaines civiles et militaires du SSA tout en sachant garder les spécificités propres à la gestion d'établissements médicaux.

Cette spécificité du Service de santé des armées, unique employeur de personnels civils paramédicaux, a été reconnue lors de la mise en place des centres ministériels de gestion en 2010.

A ce titre, accompagnant pleinement la transformation des ressources humaines civiles du ministère, le BCGAPCSSA s'est recentré sur la gestion des personnels paramédicaux du Service de santé des armées (fonctionnaires et ouvriers de l'Etat) et des agents contractuels, laissant aux différents CMG la gestion des personnels administratifs et techniques.

La fermeture du BCGAPCSSA le 31 décembre prochain et le transfert de l'intégralité de ses missions au CMG de Saint-Germain en Laye le 1^{er} janvier 2012 marquent le début d'une nouvelle étape dans la gestion des personnels civils du SSA.

Les relations créées entre ce bureau et le CMG depuis bientôt deux ans, mais aussi entre la Direction régionale du service de santé des armées et le CMG sont les garanties d'une qualité d'échanges et de travail au profit des agents paramédicaux du service de santé.

L'organisation ne serait rien sans les personnels qui l'ont servie, et certains parmi eux sont présents aujourd'hui, ou qui la servent. Je veux par conséquent terminer en m'adressant à vous tous qui avez permis d'atteindre les objectifs d'une gestion de qualité des ressources humaines, grâce à un investissement personnel constant.

Vous avez dû accompagner cette transition et la fermeture de votre établissement ; ce n'est jamais facile ; vous avez su relever ce défi : soyez en remerciés.



Aujourd'hui, certains ont rejoint ou vont rejoindre d'autres établissements et pour beaucoup d'entre vous le CMG. C'est une continuité dans votre engagement et une reconnaissance de vos qualités. Vous pourrez ainsi continuer à accompagner le Service de Santé des Armées et ses personnels.

14.12.2011

Objectif: 4 000. De moins en moins de forces pré positionnées

Les forces françaises pré positionnées à l'étranger comptent actuellement 5 340 militaires, soit un millier de moins qu'il y a un an, et leurs effectifs devraient être ramenés à 4 100 en 2014, selon le ministre de la Défense. Gérard Longuet a précisé, mercredi, en conseil des ministres, que "le dispositif des forces pré positionnées poursuit son adaptation aux nouveaux enjeux de l'arc de crise allant de l'Atlantique à l'océan Indien, ainsi qu'en Afrique subsaharienne".

En Afrique, "depuis le 1er août 2011", le nouveau dispositif s'articule "autour de deux bases opérationnelles avancées (Djibouti et Gabon) et de deux pôles opérationnels de coopération à vocation régionale (Tchad et Sénégal) ayant pour rôle d'entretenir une coopération de défense, mais aussi de servir de point d'appui pour d'éventuelles opérations de paix dans la région", selon le ministre. La France compte actuellement environ 950 militaires pré positionnés au Tchad, 450 au sein de la force Licorne en Côte d'Ivoire et 300 à Dakar (EFS). Les militaires français sont environ 2 000 à Djibouti et un millier au Gabon.

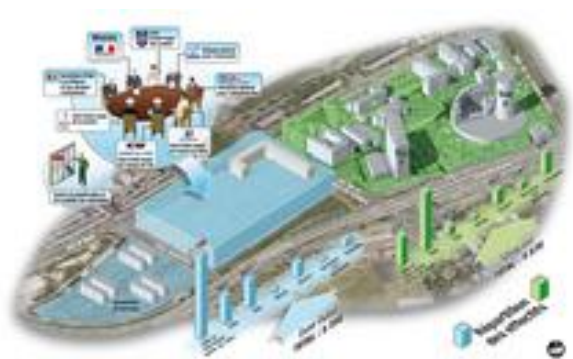
200.000 militaires ont fait Vigipirate

C'était en 1996 : à deux reprises (1), l'armée de l'air m'avait confié un bonnet de police, une MAT-49 plombée à deux endroits, qui pourrait être approvisionné par un chargeur disposé dans un étui plombé lui aussi. Allez, à part quelques refractaires au stationnement interdit, je ne crois pas avoir terrorisé beaucoup d'usagers de l'aéroport d'Orly avec un tel équipement, mais je fais donc partie des 200.000 militaires qui ont été mobilisés dans le cadre du plan Vigipirate, depuis ses débuts. Parce qu'il faut rassurer les Français pour qu'ils continuent à consommer en période de crise, et que comme le plan stratégique de la DICOD l'a rappelé, les missions intérieures des armées sont mal connues (y compris de l'intérieur), le ministre de la Défense ira remettre, la semaine prochaine, un titre commémoratif au 200.000e...

(1) on m'a refusé la troisième : à l'époque, on donnait la Defnat a trois tours de Vigipirate, et vu mon dossier militaire, on n'avait jugé que ce n'était pas très compatible :). Néanmoins, on m' a trouvé plus capable de représenter l'armée de l'air à l'IHEDN. On peut donc dire que par des voies détournées, Vigipirate mène à tout...

PUBLIE PAR MAMOUTH LEADER A L'ADRESSE [12/15/2011 07:15:00 PM](#)

"Corruption à Balard" : l'affaire se dégonfle



Révlée la semaine dernière par le Canard enchaîné ([lire notre post](#)), l'affaire de corruption dans le dossier d'attribution à Bouygues du chantier de construction du nouveau ministère de la défense à Balard semble se dégonfler. Selon nos informations, l'enquête en cours ne concerne pas l'appel d'offres pour ce chantier et le nom de Bouygues ne semble même pas être cité. En revanche, une information

judiciaire est bien ouverte pour corruption mais dans un autre secteur de Balard et pour un chantier actuellement en cours. Elle implique une entreprise du BTP, travaillant apparemment dans le béton et impliquée dans d'autres affaires, notamment avec France Télévisions. Le chantier concerné est celui d'une des deux tours (A et F) de la Cité de l'air, c'est-à-dire à l'est de l'avenue de la porte de Sèvres - alors que le futur "Balardgone" sera construit à l'ouest.

Le Canard enchaîné de cette semaine, qui revient sur l'affaire, indique que le ministère de la Justice a bien été prévenu de l'ouverture de cette enquête - d'abord par la policie en octobre 2010 puis par un juge en février 2011. En revanche, selon des sources dignes de foi, le ministère de la défense n'avait pas été averti de cette affaire.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Mercredi 14 Décembre 2011 à 18:09

Pentagone français : Bouygues contre-attaque

15 décembre 2011 – 9:23

Quelle étrange affaire cette procédure ouverte par la justice pour de présumés faits de corruption concernant le chantier du futur Pentagone à la française, qui doit accueillir en 2014, sur le site de Balard, dans le XV^e arrondissement de Paris, l'ensemble des services du ministère de la Défense implantés dans la capitale.

La semaine passée, le Canard Enchaîné a jeté un pavé dans la mare en révélant l'ouverture d'une information judiciaire pour des faits de corruption autour de ce marché, confié à un groupement emmené par Bouygues.

Selon l'hebdomadaire satirique, le cahier des charges du projet aurait été transmis par un haut fonctionnaire à un cadre de Bouygues bien avant qu'il le soit officiellement à l'ensemble des concurrents intéressés par ce projet, à savoir Vinci et Eiffage, via un autre entrepreneur, par ailleurs déjà impliqué dans d'autres affaires.

Seulement, le ministre de la Défense, Gérard Longuet, a indiqué qu'il n'était pas au courant d'une quelconque procédure. Et bien qu'une enquête a été confiée, en février dernier, à deux juges d'instruction, ces derniers n'ont apparemment pas pris la peine de contacter les principaux intéressés alors qu'ils auraient eu largement le temps de le faire. Même chose du côté de Bouygues.

« Si quelqu'un a été lésé, il peut faire valoir ses droits » a affirmé Gérard Longuet au sujet de cette affaire, le 7 décembre lors de l'émission Questions d'Info, diffusée par LCP. Mais, à ce jour, Vinci et Eiffage n'ont pas manifesté leur intention de contester les conditions d'attribution du marché concernant le « Balardgone » devant la justice pour obtenir une quelconque réparation.

Dans sa dernière édition, le Canard Enchaîné revient sur ce point, en soulignant qu'aucun autre groupe de BTP européen « n'a osé déposer un dossier » en expliquant que Vinci et Eiffage avaient déjà « été servis » par l'Etat avec l'attribution de contrats liés aux lignes de TGV Tours-Bordeaux pour le premier (7 milliards) et Rennes-Mans pour le second (3,4 milliards). « Entre industriels bien élevés, ce genre de choses ne se règle jamais en public » écrit l'hebdomadaire.

Quoi qu'il en soit, Martin Bouygues, le PDG du groupe qui porte son nom, est revenu sur cette affaire [à l'occasion d'un entretien accordé au quotidien Les Echos](#). Et il est prêt à voler dans les plumes du « Canard ». « Ces insinuations sont mensongères et fausses. Nos avocats ont demandé au procureur si Bouygues était impliqué, la réponse est non. Nous avons mené une enquête interne qui n'a rien donné non plus. Il n'y a rien dans ce dossier qui concerne notre groupe » a-t-il expliqué, se disant « très en colère » et « scandalisé » par cette affaire.

« Le processus d'appel d'offres a duré vingt mois, il y a eu une phase de présélection des candidats, le cahier des charges a été modifié à plusieurs reprises dans le cadre d'un dialogue compétitif et tout le monde y avait accès au fur et à mesure. J'aimerais qu'on m'explique l'intérêt qu'il y aurait eu à essayer d'avoir accès à quoi que ce soit avant » a-t-il poursuivi. « Nous allons assigner 'Le Canard enchaîné' en diffamation dans les tout prochains jours pour avoir proféré des accusations infondées contre nous et laisser entendre que, dès lors qu'on est dans le BTP, on est malhonnête. C'est insupportable. Les dégâts en termes d'images sont énormes » a encore prévenu Martin Bouygues.

Cela étant, une enquête est bel et bien en cours. Mais [selon Secret Défense](#), elle ne concernerait pas le « Balardgone » mais un chantier actuellement en cours concernant l'une des deux tours de l'actuelle Cité de l'Air. « Elle implique une entreprise du BTP, travaillant apparemment dans le béton et impliquée dans d'autres affaires, notamment avec France Télévisions » a ainsi écrit Jean-Dominique Merchet.

Gérard Gachet, favori pour la Dicod



Gérard Gachet pourrait être nommé prochainement à la tête de Délégation à l'information et à la communication de la Défense, et à ce titre, porte-parole du ministère de la Défense. Depuis la nomination de Laurent Teisseire comme directeur de cabinet du ministre de la défense, en octobre, le poste est resté vacant. Gérard Gachet, 61 ans, a été porte-parole du ministère de l'Intérieur, à l'époque de Michèle Alliot-Marie, puis l'a suivi au Quai d'Orsay. Gérard Gachet est un ancien journaliste, qui a notamment dirigé la rédaction de l'hebdomadaire Valeurs actuelles. Ancien militant d'extrême-droite (PFN), adjoint au maire du XVIème chargé de la sécurité, Gérard Gachet n'est pas *a priori* un candidat de consensus au cas où la gauche gagnerait les prochaines élections. C'était pourtant un souhait du ministère

de nommer à ce poste une personnalité susceptible de rester à son poste en cas d'alternance, comme cela avait été le cas avec Jean-François Bureau, nommé par la gauche et maintenu par la droite. L'autre souhait du ministère est de nommer un professionnel issu du journalisme plutôt qu'un haut fonctionnaire. Plusieurs autres personnes ont été approchées, notamment Pierre Servent, qui a décliné l'offre, et Pierre Bayle, directeur de la communication d'EADS... qui a créé la Dicod lorsqu'il était au cabinet d'Alain Richard.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Lundi 12 Décembre 2011 à 15:19

Sénat contre Dassault : la guerre des drones aura bien lieu

Le Point.fr - Publié le 12/12/2011 à 18:29 - Modifié le 12/12/2011 à 18:30

Dassault, associé aux Israéliens, a convaincu le gouvernement de lui acheter des drones. Le Sénat lance l'offensive contre cette décision, proposant l'achat d'engins américains.



Le Sénat s'empare de la question des drones © Julien Muguet / IP3

La guerre est cette fois bel et bien déclarée entre les sénateurs partisans du drone-tueur MQ-9 Reaper, proposé à l'armée française par les Américains de General Atomics, et ceux du Heron-TP. Ce dernier engin est produit par Israel Aircraft Industries et a été retenu en juillet 2011 par le ministre de la Défense Gérard Longuet. Le montage de ce programme - dont le premier contrat n'est toujours pas signé à ce jour - est porté par Dassault Aviation, soutenu par le gouvernement et l'Élysée, mais n'est pas le choix des armées. Pour remplacer le drone Harfang, actuellement en service mais qui devrait être retiré dans deux ans après seulement cinq années de vie opérationnelle, les militaires avaient clairement - mais avec un tout petit filet de voix pratiquement inaudible - exprimé leur préférence pour le Reaper. C'était même pour l'état-major des armées le "plan A", quand le Heron TP était qualifié de "plan B" et la modernisation du Harfang de "plan C".

Guerre ouverte

La guerre est désormais ouverte et ce sont les sénateurs qui pilonnent la décision gouvernementale, de même qu'ils s'en prennent à Dassault. Lors des récentes discussions budgétaires, ils ont tiré à boulets rouges contre le choix d'une arme israélienne, conçue pour les besoins très particuliers de ce pays, et ne répondant que très partiellement au cahier des charges de l'armée française. La fronde sénatoriale s'amplifie encore aujourd'hui avec la parution d'un point de vue incendiaire dans les pages débat du *Monde*, titré "Drones : le mauvais choix, le gouvernement a tort" et signé par le président de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat, le socialiste Jean-Louis Carrère. L'article est cosigné par trois vice-présidents : le sénateur UMP des Hauts-de-Seine Jacques Gautier, qui est l'un des plus ardents pourfendeurs de Dassault ; et Xavier Pintat, son collègue UMP de la Gironde, qui s'est rangé du même bord dans ce combat, en compagnie du socialiste Daniel Reiner. L'article éreinte le choix français, qualifié de "décision contraire à nos intérêts" et de "choix militairement inadéquat". Ses auteurs estiment dans des termes que ne renieraient pas les états-majors que "le retour d'expérience des Harfang en Afghanistan, conforté en Libye, montre que nous avons besoin de drones rapides et à long rayon d'action, capables de marauder longtemps avec des capacités d'observation permettant de bien identifier les cibles. Ces drones doivent pouvoir emporter un armement polyvalent afin de faire, le cas échéant, des tirs d'opportunité." Les arguments suivants tirent le Heron TP comme une bécasse : "Il est grand, lent et vulnérable face à des conditions météorologiques dégradées. Il a été conçu pour évoluer au-dessus du territoire israélien afin d'écouter et d'observer à ses frontières. Pour l'instant, il n'est pas armé et ne pourra

jamais emporter un armement polyvalent en raison de son architecture. Enfin, il est produit à moins d'une dizaine d'exemplaires et n'est pas abouti. Achever sa conception, l'adapter à notre besoin opérationnel et le faire certifier par une autorité indépendante sera long et coûteux. Enfin, il ne sera disponible au mieux que fin 2015."

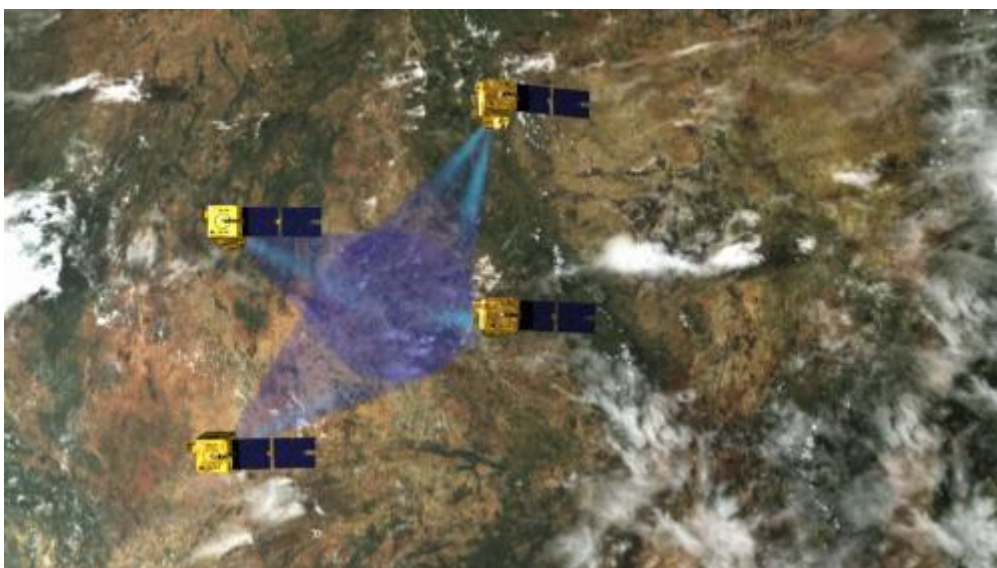
Plaquette publicitaire

Nos lecteurs le savent depuis 2009 : l'industriel américain General Atomics veut vendre à la France l'ultime version du drone-tueur Predator, le MQ-9 Reaper. Une chose au moins est certaine : cet engin a gagné les sénateurs à ses arguments. Car la prose des parlementaires français prend des allures de plaquette publicitaire : le Reaper est "produit à plus de 150 exemplaires. Il est donc interopérable avec nos alliés. C'est un drone conçu pour être armé, pour voler vite, pour marauder longtemps et qui donne satisfaction en Afghanistan depuis des années. Il est disponible dans des délais qui permettent d'éviter un trou capacitaire à nos forces armées, c'est-à-dire fin 2013. Sur la base d'une offre identique (sept drones, deux stations sol, pas de "francisation"), l'offre des sociétés IAI et Dassault atteint 318 millions d'euros, alors que celle de General Atomics est à 209 millions. La différence - 109 millions (+ 52 %) - n'est pas justifiée. Elle grève les finances publiques." Fermez le ban.

Dans une interview kilométrique publiée lundi dans *Le Figaro*, propriété de Serge Dassault, Charles Edelstenne, le P-DG de Dassault Aviation, estime que le gouvernement français a eu raison de faire le choix de Dassault/IAI, car c'est "le gage de notre indépendance nationale. (...) Ce choix va conforter toute une filière industrielle française cohérente autour de Dassault Aviation, dans l'optique de mettre l'équipe France en position de force pour aborder la coopération franco-britannique." Car à terme, tout le monde est d'accord pour que les Européens - dramatiquement en retard sur ce terrain - se dotent d'une capacité autonome à concevoir et fabriquer des drones. C'est notamment pour cette raison que les gouvernements français et britannique ont manifesté leur intérêt pour le projet de drone Telemos, que proposent Dassault Aviation et BAe Systems.

12.12.2011

ELISA: quatre satellites de renseignement militaire mis sur orbite le 16 décembre



ELISA ou Electronic Intelligence by **S**atellite. Les quatre petits satellites (135 kg chacun) du projet *Elisa* (construits par Astrium et Thales Systèmes Aéroportés) seront mis en orbite, vendredi, par une fusée *Soyouz* qui doit décoller de Kourou.

Démonstrateur. *Elisa* est un démonstrateur technologique lancé par la DGA et constitué de quatre satellites volant en formation à 700 km d'altitude capables de localiser et caractériser des radars au sol. Mais la Défense ne "s'interdit pas" une activité opérationnelle.

CERES pour 2020. Selon la DGA, pendant au moins trois ans, "les équipes de la DGA installées à Bruz (près de Rennes), en collaboration avec la Direction du renseignement militaire (DRM), vont explorer les moyens d'améliorer la précision et la qualité des informations recueillies (...) L'ensemble des enseignements tirés de ces démonstrateurs vise à préparer le programme CERES dont la mise en orbite est prévue d'ici la fin de la décennie. CERES permettra par exemple de préciser le danger que représentent les radars ennemis afin de garantir la suprématie des avions français, ou encore de déterminer l'architecture des réseaux de communication adverses".

La France entend ainsi "conforter sa place parmi les pays maîtrisant le recueil de Renseignement d'Origine Electromagnétique (ROEM) depuis l'espace et de leader européen en ce domaine".

La DGA explore un nouveau domaine du renseignement spatial militaire

Mise à jour : 12/12/2011 15:25

Les satellites du projet Elisa seront mis en orbite par une fusée Soyouz qui doit décoller de Kourou en Guyane le 16 décembre 2011. La France conforte ainsi sa place parmi les pays maîtrisant le recueil de renseignement d'origine électromagnétique (ROEM) depuis l'espace et de leader européen en ce domaine.



Elisa est un démonstrateur technologique lancé par la Direction générale de l'armement (DGA) et constitué de quatre satellites volant en formation à 700 km d'altitude. Il vise à démontrer la capacité à localiser et caractériser des radars au sol depuis l'Espace. Pendant au moins 3 ans, les équipes de la DGA installées à Bruz (près de Rennes) en collaboration avec les forces armées, notamment la Direction du renseignement militaire (DRM) de Creil, vont explorer les moyens d'améliorer la précision et la qualité des

informations recueillies. Le projet Elisa s'inscrit dans la logique engagée il y a 15 ans avec les satellites Cerises et Clémentine poursuivie à partir de 2004 avec le démonstrateur Essaim qui a permis d'expérimenter le recueil de renseignements électromagnétiques dans le domaine des télécommunications.

L'ensemble des enseignements tirés de ces démonstrateurs vise à préparer le programme CERES dont la mise en orbite est prévue d'ici la fin de la décennie. Ce programme permettra de localiser et identifier des signaux émis par les systèmes adverses notamment pour cartographier les centres de télécommunications et les radars dans les zones de crise, et pour évaluer leur niveau d'activité. Ainsi CERES permettra par exemple de préciser le danger que représentent les radars ennemis afin de garantir la suprématie des avions français, ou encore de déterminer l'architecture des réseaux de communication adverses. CERES contribuera directement à la fonction « connaissance et anticipation » du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale.

La DGA a confié à Astrium et Thales Systèmes Aéroportés la réalisation des quatre satellites et du segment sol.

Objectif: 4 000. De moins en moins de forces pré positionnées

Les forces françaises pré positionnées à l'étranger comptent actuellement 5 340 militaires, soit un millier de moins qu'il y a un an, et leurs effectifs devraient être ramenés à 4 100 en 2014, selon le ministre de la Défense. Gérard Longuet a précisé, mercredi, en conseil des ministres, que "le dispositif des forces pré positionnées poursuit son adaptation aux nouveaux enjeux de l'arc de crise allant de l'Atlantique à l'océan Indien, ainsi qu'en Afrique subsaharienne".

En Afrique, "depuis le 1er août 2011", le nouveau dispositif s'articule "autour de deux bases opérationnelles avancées (Djibouti et Gabon) et de deux pôles opérationnels de coopération à vocation régionale (Tchad et Sénégal) ayant pour rôle d'entretenir une coopération de défense, mais aussi de servir de point d'appui pour d'éventuelles opérations de paix dans la région", selon le ministre. La France compte actuellement environ 950 militaires pré positionnés au Tchad, 450 au sein de la force Licorne en Côte d'Ivoire et 300 à Dakar (EFS). Les militaires français sont environ 2 000 à Djibouti et un millier au Gabon.

Depuis octobre, les armées ne peuvent plus payer les réservistes

Le Point.fr - Publié le 14/12/2011 à 11:10 - Modifié le 14/12/2011 à 14:19

Avec des effectifs serrés, les armées font souvent appel aux réservistes. Encore faudrait-il qu'ils soient traités convenablement !



Photo d'illustration © Bernard Bisson / JDD / Sipa

On sait que, depuis des années, nombre de réservistes considèrent que la réserve opérationnelle n'est plus une priorité de la défense. Le compte rendu de la récente Commission consultative des réserves de l'armée de terre ([voir le texte ici](#)), qui s'est tenue le 3 décembre, illustre de façon criante cet état de fait.

On y voit en effet que les budgets sont inexistantes pour payer les soldes des réservistes au dernier trimestre de l'année 2011. Résultat : pour l'année 2012, les activités des réservistes seront réparties en deux temps. Les dix premiers mois de l'année seront consacrés aux "activités impératives", tandis que les deux derniers mois - ceux durant lesquels l'armée de terre anticipe

son incapacité à payer ses réservistes - verront ces derniers se livrer à des activités "complémentaires". Non payées ? Tout cela s'ajoute aux difficultés posées aux personnels des armées par les cafouillages du nouveau logiciel Louvois de paiement des soldes...

"Volontariat"

Le recours aux réservistes est fréquent dans des spécialités rares, comme la pratique de langues peu usitées en France, mais il apparaît que des difficultés se font jour quand il s'agit pour l'un de ces spécialistes de servir dans une autre armée que la sienne. Il semble que ce fut par exemple le cas durant la guerre de Libye, quand la marine a eu du mal à trouver des arabisants dans ses rangs, alors qu'ils sont plus nombreux dans l'armée de terre. Le délégué interarmées des réserves, qui appartient à l'état-major des armées, précise que "certaines évolutions réglementaires sont en cours d'examen" parmi lesquelles "la possibilité pour un réserviste d'être admis à servir auprès d'une autre armée".

La réunion du 3 décembre a par ailleurs fourni l'occasion de faire le point sur la grande nouveauté de l'année 2011 : la mise en place du dispositif "Guépard Réserve" qui permet aux armées de disposer depuis juillet 2011 de 500 personnels (sur un objectif de 800) disponibles en 24 heures pour une durée de huit jours. Le dispositif paraît fonctionner correctement, avec un bémol : l'employeur du réserviste n'a pas à donner son accord et ne reçoit aucune compensation, alors même que son employé disparaît une semaine sans préavis. Mais l'armée a répondu à tout et a précisé que "l'engagement du personnel de réserve étant fondé sur la notion *volontariat*, il appartient aux réservistes de s'assurer que le critère de disponibilité et la réalisation des missions induites par leur participation à ce dispositif sont compatibles avec les fonctions qu'ils occupent dans le secteur civil". Il vaut mieux dans ce cas être employé par un patron compréhensif !

vendredi, 16 décembre 2011

Légion étrangère : le 1er REC recrute des réservistes



Une unité d'intervention de réserve (UIT) est en formation au [1er régiment étranger de cavalerie](#) (1er REC) d'Orange. Cette unité comportera 150 officiers, sous-officiers et militaires du rang et sera principalement engagée sur des missions intérieures, en renfort du régiment.

Le 1er REC recherche des profils de chefs de sections, de chefs de groupes et de militaires du rang, avec ou sans expérience militaire antérieure.

Cette unité aura vocation à être déployée lors de missions opérationnelles sur le territoire national comme Vigipirate et en cas de crise type plan ORSEC déclenché lors de catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, feux de forêts).

Les candidats peuvent être civils volontaires, personnels déjà réservistes ou anciens militaires et doivent être aptes physiquement, sans condition d'âge.

Contact : Capitaine Ringeval, commandant d'unité depuis le 1er octobre

Tél : 06 83 24 57 98

Courriel : gregoire.ringeval@free.fr

16.12.2011

L'argent n'est ni sale ni honteux. Alors quand il vient à manquer, il faut en parler

Extraits de l'audition de Francis Delon, SGDSN, le 7 décembre, par la commission de la Défense (cliquer [ici](#) pour accéder au texte intégral):

M. le président Guy Teissier.

Merci pour cette description du paysage stratégique, qui reste extrêmement préoccupant. Comment la contrainte budgétaire est-elle prise en compte ? Ne serons-nous pas obligés de faire des choix ?

M. Francis Delon.

La contrainte budgétaire conduit toujours à faire des choix. Mais telle n'est pas la mission qui m'a été confiée : je suis seulement chargé d'étudier le contexte stratégique. Les choix budgétaires sont en grande partie des choix politiques.

Si l'actualisation du Livre blanc ne prend pas en compte les intonations budgétaires et se contente de confirmer l'analyse stratégique de 2008, on peut douter de l'intérêt de l'exercice.

On peut même se demander s'il n'existe pas une forme d'autisme qui se manifeste dès que l'on aborde la question de la ressource financière, et plus particulièrement de ses limites. Comme si l'argent était nécessairement "sale" ou qu'il faisait partie de ces domaines réservés indignes du monde héroïsé et qu'on laisse avec dédain aux politiques.

D'ailleurs, l'affaire "Louvois" illustre aussi cette dérobade: dès qu'il s'agit d'argent, le sujet devient "honteux", indigne d'être abordé avec modération. Qu'est-ce qui est en cause? Le fonctionnement erratique d'un nouveau logiciel de paiement des soldes? Entre autres..., puisque Louvois n'est pas responsable des retards chroniques, endémiques, de versement de primes, remboursements, paiements, ou des règlements tardifs de factures aux fournisseurs etc.

Résultat: bottage en touche généralisé. C'est la faute aux RIB envoyés avec retards, au manque de moyens des plateformes Achats Finances (et PFAF dans les dents!), ou au TPG local qui traîne. Aux médias qui sont aux ordres de l'Institution pour éviter d'aborder ce genre de sujet... Peut-être aussi à la com' de l'Institution qui ne sait pas dépolluer un sujet qui pue... L'argent n'ayant pas d'odeur, on devrait pourtant pouvoir prendre le sujet à bras le corps.

Afghanistan, l'embuscade d'Uzbin au tribunal

Le Point.fr - Publié le 09/12/2011 à 21:00 - Modifié le 10/12/2011 à 19:18

La cour d'appel de Paris doit décider lundi si un juge poursuit ses investigations pour faire la lumière sur la mort de neuf soldats.



Neuf soldats français ont été tués lors de l'embuscade, un dixième quelques heures plus tard lors d'un accident de véhicule. © Guibbaud-Taamallah / Abaca

C'est un procès dont l'armée française ne veut pas. Lundi, à huis clos, la cour d'appel de Paris devra décider si oui ou non un juge doit poursuivre ses investigations pour établir si des fautes ont été commises lors des combats d'Uzbin en Afghanistan. Ce 18 août 2008, l'armée française connaissait son plus lourd bilan dans une embuscade depuis celle Palestro en Algérie le 18 mai 1956 avec 17 morts.

Durant une reconnaissance sur le terrain, neuf soldats de la section Carmin 2 du 8e RPIMa (régiment de parachutistes d'infanterie de marine) tombaient sous le feu et vingt et un autres étaient blessés dans une embuscade tendue par des insurgés afghans du groupe Hezb-e-Islami Gulbuddin. Comme après Palestro, les Français prenaient soudain conscience que leurs soldats livraient une guerre.

Les plaignants sont des pères, des mères ou des épouses de soldats du 8e RPIMa de Castres. Ils avaient d'abord adressé une plainte le 2 novembre 2009 au procureur de la République près le tribunal aux armées de Paris visant "la mise en danger délibérée de la personne d'autrui". Plainte rapidement classée sans suite, le procureur soulignant qu'il "est par essence infondé de soutenir qu'envoyer des hommes au combat dans une zone de conflit armé exposée et sensible pour l'accomplissement de leur mission militaire pourrait caractériser un acte de mise en danger de la vie d'autrui pénalement répréhensible, quelles qu'en soient les circonstances".

"Il y a eu des erreurs"

Que reprochent les plaignants à l'armée ? Ils s'appuient notamment sur le livre de Frédéric Pons (1), colonel de réserve dans les parachutistes et grand reporter, l'un des mieux informés sur les opérations françaises en Afghanistan, qui pointe des "erreurs et des fautes" de commandement avant et pendant le drame d'Uzbin : aucune reconnaissance aérienne n'a eu lieu avant la mission, notamment par des drones, il n'y a pas eu d'hélicoptère de soldats sur les crêtes afin d'éviter une embuscade, les hélicoptères français étant utilisés le jour de l'opération pour une inspection de hauts gradés : "Les Français ont très peu de renseignements", déclarera Frédéric Pons dans une interview. Le général Michel Stollsteiner, alors patron des Français en Afghanistan, admettra également que le commandement a "péché par excès de confiance" dans une zone considérée comme sécurisée, la capacité de mobilisation et la puissance de feu des insurgés n'ayant pas été assez prises en compte.

Concernant le matériel, les soldats français vont également connaître de nombreux problèmes : s'ils emportent leur dotation normale de munitions, ils n'ont pas de quoi soutenir un combat aussi

long et acharné. Idem pour les véhicules de l'avant blindé (VAB) qui, du bas de la montagne, tentent d'appuyer leurs camarades coincés sous le feu ennemi, mais vont, eux aussi, se trouver à court de munitions. Pour ne rien arranger, l'absence de mortiers empêche tout appui-feu.

Enfin, dernier point, une absence de coordination sur le terrain et de commandement entre deux sections de l'armée nationale afghane (Ana), alliée des Français, les deux sections françaises et les douze hommes des forces spéciales américaines : "Personne ne commandait vraiment", estimera Frédéric Pons. Aujourd'hui, s'il déclare "comprendre les victimes", il désavoue néanmoins cette plainte. "Il y a eu des erreurs, mais je ne pense pas qu'elles soient pénalement répréhensibles."

Devant le refus du procureur, les familles se constituent alors partie civile devant le doyen des juges d'instruction du tribunal aux armées de Paris, ajoutant à leur plainte initiale que les faits peuvent être assimilés à "un non-empêchement de crime, tel que défini par l'article 223-6 du Code pénal". Même réaction du procureur de la République qui, le 5 octobre 2010, refuse d'informer.

"On nous a menti"

"Depuis le premier jour dans cette procédure, l'armée et l'État français ont fait le pari de l'obstruction", constate maître Gilbert Collard, le défenseur des familles de soldats tués. "On nous a menti de façon éhontée, ajoute Joël Le Pahun, père de l'une des victimes. Je n'en veux pas à l'armée, mais aux officiers qui ont commis des fautes." Des griefs qui hérissent au plus haut point l'état-major et le ministère de la Défense. Pour eux, toutes les explications ont été données et, surtout, le risque vital est inhérent au métier de soldat.

Mais le premier grain de sable dans la mécanique de la justice militaire va venir de l'avis discordant du juge d'instruction, Frédéric Digne, qui, le 23 mars 2011, estime qu'une instruction devait être ouverte en rappelant les dispositions de l'article L.324-3 du Code de justice militaire : "Si la mission a été manquée par négligence, ou si le coupable s'est laissé surprendre par l'ennemi, ou, du fait de sa négligence, s'est séparé de son chef en présence de l'ennemi ou a été la cause de la prise par l'ennemi du bâtiment de la marine ou de l'aéronef militaire placé sous ses ordres ou à bord duquel il se trouvait, il est puni d'un emprisonnement de trois ans ou, s'il est officier, de la destitution."

Bref, même les militaires, y compris dans le cadre d'un conflit, sont susceptibles d'être punis s'ils ont commis des fautes dans l'organisation d'une mission. Encore une fois, le procureur de la République choisira de faire appel de cette décision. La cour d'appel va-t-elle le suivre ou laissera-t-elle un juge enquêter sur les fautes commises ce jour-là ? C'est tout l'enjeu de l'audience de lundi.

(1) *Opérations extérieures. Les volontaires du 8e RPIMa*, Frédéric Pons, Presses de la Cité, 2009

Enquête sur une embuscade en Afghanistan?

Par [Europe1.fr](#) avec AFP

Publié le 12 décembre 2011 à 15h58 Mis à jour le 12 décembre 2011 à 15h58

La cour d'appel de Paris dira le 30 janvier si un juge d'instruction peut enquêter pour établir si des fautes ont été commises lors de [l'embuscade d'Uzbin en Afghanistan](#), qui avait coûté la vie à neuf militaires français en août 2008 .

Le juge d'instruction Frédéric Digne, saisi d'une plainte avec constitution de partie civile pour mise en danger de la vie d'autrui et non-empêchement de crime, avait décidé d'ouvrir une enquête en mars 2011.

Le parquet du Tribunal aux armées de Paris (TAP) ayant fait appel de cette décision, la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris a examiné cet appel lundi et rendra sa décision le 30 janvier, a-t-on indiqué de source judiciaire.

Commandant la brigade La Fayette en Afghanistan / La devise du général Palasset : « Écouter, comprendre, décider »

L'union
CHAMPAGNE ARDENNE PICARDIE
L'Ardennais

Publié le vendredi 09 décembre 2011 à 11H00 -



Le patron de la 1re brigade mécanisée de Châlons-en-Champagne est avec son état-major depuis plusieurs semaines sur le théâtre afghan. Il nous explique sa mission et celle de ses soldats.

Mon général, après votre commandement en Côte d'Ivoire et un court passage à Châlons, vous avez été porté à la tête de la brigade La Fayette en Afghanistan. Vous voici en Kapisa depuis quelques semaines, comment s'effectue aujourd'hui l'assistance auprès de l'armée nationale afghane ?

En partie armée par l'état-major de la 1re brigade mécanisée et ses unités, la brigade La Fayette accompagne dans sa zone de responsabilité la 3e brigade du 201e corps de

l'armée nationale afghane et les forces de police afghanes pour qu'elles soient en mesure d'assurer, à leur tour, la sécurité.

L'action que nous menons en Kapisa et Surobi s'inscrit clairement dans la perspective du processus de transition. Celui-ci commence lorsque les forces afghanes ont atteint un niveau suffisant et que la reconstruction et la gouvernance sont avancées. L'annonce par la présidence afghane, le 27 novembre dernier, de l'inscription de la Surobi au processus de transition résulte du travail accompli par les forces françaises dans ce secteur depuis 2008. Nous pouvons en être fiers.

Quels sont les types de missions que vous coordonnez avec votre état-major ? Pouvez-vous nous parler un peu de votre quotidien ?

Nos efforts visent à protéger la population en luttant contre les insurgés et en réduisant leur influence, à accompagner la transition de la Surobi et à créer les conditions d'entrée de la Kapisa

dans ce processus. Nous préparons également le désengagement progressif de la force que rendent possible ces avancées sur le terrain. Ainsi, le 19 octobre, les 200 premiers soldats sont rentrés en France. D'ici la fin de l'année, 200 autres quitteront le théâtre d'opération. Cinq mille militaires et policiers afghans sont désormais déployés en Kapisa et Surobi. Notre objectif est d'accompagner progressivement ces forces de sécurité pour qu'elles acquièrent encore d'avantage d'autonomie, de confiance et d'efficacité. Concrètement, et compte tenu des progrès réalisés, nous sommes principalement en appui des forces afghanes pour leur permettre de prendre à leur compte les missions de sécurisation. Sur les huit districts dont nous avons la responsabilité, seuls ceux de Tagab et d'Alah Say connaissent encore des difficultés. En ce qui me concerne, je vis à proximité de mon état-major. Je l'oriente et valide ses propositions. Mais, j'attache une importance première à travailler au quotidien avec l'ensemble de nos partenaires opérationnels, qu'ils soient de l'Isaf ou des forces de sécurité afghanes. En effet, la prise en compte globale de l'environnement de ma zone de responsabilité est essentielle. Il ne se passe guère de journée sans échange avec le général commandant la 3e brigade ANA ou avec les gouverneurs ou sous-gouverneurs. Je vais aussi constamment à la rencontre de nos unités, de nos soldats afin de percevoir leurs difficultés et recueillir leur point de vue.

Comment sont les relations avec les populations locales que nos militaires rencontrent ?

Nous privilégions les relations avec les autorités ou les représentants afghans. En effet, la possible imbrication des insurgés au sein des populations nous expose à des risques terroristes. Il s'agit également de respecter les traditions afghanes qui privilégient les contacts à travers des shuras, sortes d'assemblées de sages. Les maleks (les maires, en quelque sorte) nous évoquent leurs attentes et parfois leur inquiétude quant à l'avenir. D'autres disent leurs besoins en matière de développement, d'éducation, de soins, etc. La plupart nous témoignent leur confiance. Il n'est d'ailleurs pas rare que les populations se présentent sur nos emprises pour obtenir de l'aide lorsque, par exemple, l'un de leurs enfants a été victime d'une bombe artisanale posée par l'insurrection. Dans tous les cas, nous réexpliquons la finalité de notre action, qui vise à renforcer les forces afghanes, à protéger la population de l'insurrection et à permettre la consolidation des structures de gouvernance locale. In fine, notre action vise à leur procurer une vie meilleure. Le soutien apporté aux forces de la 1re BM en Afghanistan lors des cérémonies du 11-Novembre a été conforté par un message d'encouragement et de fraternité délivré pour vous-même et tous les officiers, sous-officiers, caporaux et soldats par la commission départementale des anciens combattants, des victimes de guerre et de la mémoire de la Nation du département de la Marne. Comment ressentez-vous ces initiatives ?

Les soldats et les cadres de la 1re BM sont fiers de ces marques d'affection. Non seulement elles témoignent d'un attachement, d'un soutien indéfectible de Châlons à ses militaires, mais, plus profondément, de la reconnaissance de la Nation. Pour nous, ce 93e anniversaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale revêtait un caractère singulier. Pour la première fois, cette journée était un hommage aux soldats qui ont donné leur vie au cours de la Grande Guerre ainsi qu'à tous les soldats morts pour la France, pour la défense de la patrie ou lors des opérations extérieures. Au cœur de l'Afghanistan, nous n'oublions pas nos 76 frères d'armes tombés ici. Ils sont d'abord morts pour la France. Ne l'oublions pas.

Vous allez passer Noël et le nouvel an sur le terrain. Comment se prépare-t-on à ces moments particuliers lorsqu'on est loin de chez soi, entièrement donné au service de la France et des missions qu'elle assume au nom de ses valeurs ?

Passer les fêtes de fin d'année sur un théâtre d'opération est toujours un moment particulier. Nos pensées iront vers nos disparus, nos blessés et leurs familles. Bien entendu, nos pensées iront aussi vers nos proches, nos familles, nos amis. Grâce aux nouvelles technologies, nous pourrons établir le contact avec tous. J'invite d'ailleurs les Châlonnais qui le désirent à nous adresser leur message de soutien sur nos sites électroniques. Nous aurons aussi entre nous, entre soldats, des moments de convivialité et de fraternité. Chacun doit toutefois être convaincu qu'ici, en Afghanistan, y compris durant les fêtes de fin d'année, la mission continue.

Propos recueillis par Hervé CHABAUD

Afghanistan : passation de commandement du contingent national France

Mise à jour : 09/12/2011 14:36



Le 30 novembre 2011, sur le camp français de Warehouse à Kaboul, colonel Didier L'Hôte a succédé au colonel Gilles Faure, à la tête du contingent national France (*National Contingent Command France – NCC France*).

Le commandant du contingent national France est l'autorité de coordination nationale pour l'ensemble des forces françaises déployées en Afghanistan et au Tadjikistan.

Il est en charge du soutien des unités françaises déployées sur le théâtre afghan. A ce titre, il a le contrôle opérationnel sur le bataillon logistique.

L'ensemble comprend plus de 700 militaires de toutes armées et services.

Sources : EMA

Droits : Ministère de la Défense et des anciens combattants

Castelsarrasin. Le déploiement en Afghanistan devrait être retardé et réduit -

31^e régiment du génie

LADEPECHE.fr, PUBLIÉ LE 11/12/2011 09:51 | **MAX LAGARRIGUE.**

Les sapeurs de la 1^{re} compagnie de combat du Génie, juin 2010, avant leur départ pour la province de Surobi en Afghanistan./Photo DDM, Max Lagarrigue.



Les festivités de la Sainte-Barbe achevées (nos éditions des 7, 9 et 10 décembre), en aparté de l'entretien qu'il nous avait accordé avant ces cérémonies, le chef de corps de la caserne Marescot, le colonel Francis Contamin nous a bien confirmé qu'une compagnie du 31^e régiment du Génie serait bel et bien déployée en

Afghanistan à compter de 2 012.

APRÈS LA GUYANE, LA 2E COMPAGNIE DE COMBAT SERA DÉPLOYÉE EN TERRE AFGHANE

« La 2^e compagnie de combat du Génie qui est aguerrie après son retour d'opération au cœur de la forêt amazonienne guyanaise (nos éditions des 11 janvier, 24 mai et 27 septembre), poursuit sa préparation en vue de cette OPEX (opération extérieure) sensible qui était initialement prévue pour le début du printemps », nous assure l'officier supérieur qui lâchait également des détails sur son ampleur. « Il y aura toutefois des changements conséquents dans cette opération. »

Entre-temps, l'annonce du retrait des forces de coalition (suite au sommet de l'OTAN en novembre 2010, à Lisbonne) s'est intensifiée. De facto depuis octobre dernier, 200 militaires français du 2^e régiment étrangers de parachutistes (REP) sont rentrés et le quart de l'effectif du contingent français effectuera son retour progressif d'ici fin 2 012 selon l'annonce faite, en juin, par le président de la République, Nicolas Sarkozy. « Même si pour l'heure, je n'ai pas encore les détails précis des modifications que nous aurons à effectuer sur ce déploiement, nous savons, d'ores et déjà, que celui-ci devrait être retardé de plusieurs mois (il serait désormais prévu pour la fin du printemps, voire le début de l'été 2 012) », certifiait le patron des sapeurs du Génie castelsarrasinois.

UN CONTINGENT RÉDUIT À UNE CENTAINE D'HOMMES SEULEMENT

Un départ différé qui devrait aussi être réduit en terme d'effectif. « Même si nous n'aurons la véritable confirmation de l'État-major que d'ici janvier, il apparaît également de plus en plus certain que la voilure de ce déploiement sera très certainement rabaisée » assurait le colonel Francis Contamin.

Prévu pour les 160 sapeurs de la 2^e compagnie de combat du Génie, c'est apparemment une petite centaine de militaires tout au plus qui devraient participer à cette OPEX en terre afghane. Un chiffre non définitif qui sonne, sans doute aussi à terme, le glas des opérations d'envergure dans la vallée d'Uzbeen pour le régiment. « Nous avons toutefois toujours sur place un petit contingent d'une vingtaine de spécialistes en production d'énergie qui assurent l'approvisionnement électrique des camps français de l'est du pays » insistait le colonel. Des réductions de déploiement qui, pour l'heure, n'effrayait guère le chef de corps. « Le tiers de l'effectif est en ce moment mobilisé sur le plan Vigipirate dans la capitale (notre édition du 22 novembre) et une autre partie en opération à Mayotte et République centre africaine. »

Annoncé pour ce printemps le déploiement en Afghanistan des militaires castelsarrasinois devraient être retardés à cet été. Le colonel Francis Contamin a également assuré une réduction d'effectif sur cette nouvelle opération.

Afghanistan : la victoire à portée des militaires ?

Changement de discours, l'OTAN serait en passe de remporter la victoire militaire dans le conflit afghan. C'est, en substance, ce que vient de déclarer le secrétaire d'état à la défense US, Leon Panetta, en visite sur une base US de l'est. "Nous sommes à un point où nous faisons d'énormes progrès. Y a-t-il encore des menaces, y a-t-il encore des défis auxquels que nous allons devoir affronter ? Évidemment"



Le discours est incisif, positif et enthousiaste pour un Afghanistan de progrès : *"En fin de compte, ici en Afghanistan, nous allons pouvoir mettre en place un pays capable de se gouverner et de se protéger lui-même"*. Un Afghanistan, a-t-il déclaré, libéré des talibans et d'Al Qaïda qui ne pourront désormais plus trouver refuge dans le pays. Discours qui tranche avec une réalité sanglante où la communauté Chiite semble devenir la cible maudite de ceux qui ne partagent pas leurs croyances ; un vrai début de guerre civile matérialisé par

une recrudescence terrible d'attentats meurtriers.

Leon Panetta fait appel à l'allié Pakistanais pour rendre les frontières hermétiques aux passages des talibans réfugiés sur leur sol et qui seraient tentés de porter le feu terroriste en Afghanistan. Quand on voit avec quel zèle le Pakistan, récemment frappé par des coups mal dirigés de l'OTAN s'applique à collaborer avec ses alliés Américains, on peut douter du bien fondé des espérances placées dans cette confiance.

Le retrait des militaires de l'OTAN, Américains en majorité, a commencé et devrait s'achever d'ici 2014.

Cette bonne nouvelle - la victoire - Leon Panetta devra la faire partager avec ses alliés. Espérons de toutes forces qu'elle prendra corps et que nos militaires seront pénétrés de ce sentiment par des constatations effectives.

AAC

Le GTIA Surobi réduit à 500 pax

Le GTIA Surobi, dont le ToA vient d'intervenir, a été réduit d'un tiers, si l'on en croit l'EMA. Son effectif est désormais réduit à 500 pax, contre 750-800 à l'origine. Il comprend le 1er **RTir**, dont c'est le premier mandat en Afghanistan avec des VBCI. Ce régiment a aussi déjà fourni des OMLT, sur ce théâtre.

Contrairement à une information diffusée ce matin au point presse hebdomadaire du ministère, l'Afghanistan est bien le premier théâtre qui va constituer le baptême du feu pour Felin.

Le GTIA Surobi, qui changera forcément de nom, avec la transition, qui doit voir la France la quitter, comprend néanmoins toujours trois pions tactiques, réduits en taille. L'un des trois a pris ses quartiers à Gwan, avec l'ANA.

PUBLIE PAR MAMOUTH LEADER A L'ADRESSE [12/15/2011 12:57:00 PM](#)

12.12.2011

Karzaï repousse la date de fermeture des sociétés de sécurité. Jusqu'en mars 2013!



Hamid Karzaï a repoussé jusqu'en septembre 2013 la date de fermeture des sociétés de sécurité qu'il avait dans le collimateur depuis août 2010.

On se souvient que le président afghan avait alors annoncé qu'il allait faire fermer d'ici au mois de décembre de la même année, les sociétés de sécurité. Sauf celles sous contrats avec des pays étrangers pour faire protéger leurs ambassades, avec des ONG et des entreprises internationales pour faire protéger leur personnel (ce que de nombreux commentateurs avaient alors oublié de dire).

nombreux commentateurs avaient alors oublié de dire).

Qui visait-il donc? En fait la myriade de sociétés locales ou binationales qui pompaient les effectifs de la police et de l'armée nationales afghanes, ainsi que les milices privées qui avaient déguisé leurs membres en uniforme de vigiles armés et qui faisaient de très bonnes affaires en assurant la sécurité des sites privés et des convois routiers. Corruption et racket à grande échelle étaient évidents; Karzaï avait donc raison de taper du poing...

Les SMP anglo-saxonnes avaient crié au scandale par ignorance, par peur ou par calcul (elles craignaient que leur tour ne vienne) mais s'étaient vite rassurées (les sociétés locales aussi) puisque Karzaï dont la constance n'est pas le fort, avait repoussé la *deadline* à mars 2012. Et voilà qu'elle est de nouveau repoussée à septembre 2013!

L'Australie quitte l'Afghanistan plus vite

LADEPECHE.fr, AFP Publié le 12/12/2011 à 07:15

L'**Australie** va accélérer son retrait d'**Afghanistan** avec le départ en 2012 de la moitié de son contingent, en raison des progrès réalisés dans la formation des forces de sécurité locales, a rapporté aujourd'hui le *Sydney Morning Herald*, citant des sources officielles anonymes.

Le ministère de la Défense envisage le départ, avant la fin de l'année prochaine, de 750 soldats sur les 900 déployés dans la province d'Uruzgan (sud), soit la moitié des 1.500 soldats australiens actuellement engagés dans le pays, selon le journal.

Le ministère de la Défense s'est refusé à tout commentaire. Malgré la mort de 35 de ses soldats depuis 2001, l'Australie a assuré à maintes reprises qu'elle respecterait le calendrier de retrait

complet fixé par l'Otan pour la fin 2014, et maintiendrait ses troupes à leur niveau actuel.

Mais le Premier ministre australien, Julia Gillard, a laissé entendre le mois dernier que le départ du gros des troupes australiennes pourrait être avancé, avec le transfert plus tôt que prévu des responsabilités en matière de sécurité aux forces afghanes dans la province d'Uruzgan.

Les hélicoptères de la marine italienne rentrent d'Afghanistan



Un EH-101 italien embarqué sur un C17 de l'US Air Force
crédits : MARINA MILITARE

16/12/2011

Un avion de transport américain C17 a embarqué le 10 décembre, à Herat, le premier des trois hélicoptères EH-101 que la marine italienne avait déployé en Afghanistan. Ces machines ont été mises en oeuvre par un détachement de 70 militaires appartenant aux 1^{er}, 3^{ème} et 4^{ème} groupes d'hélicoptères de la Marina militare. Regroupés au sein du Task Group Shark (TGS), les trois EH-101 ont été engagés pendant plus d'un an au profit du commandement régional ouest (RC-W) de l'OTAN. Configurés en version « Eliassalto », avec un armement constitué de mitrailleuses MG 42/59, un dispositif d'autoprotection actif et passif, un système de détection électro-optique FLIR et des jumelles de vision nocturne, les EH-101 de l'aéronavale italienne sont intervenus de jour comme de nuit au profit des troupes du RC-W et les forces spéciales de la TF45. Evacuations médicales, transport opérationnel, soutien logistique, patrouilles... Les trois hélicoptères ont réalisé en Afghanistan 900 heures de vol pour un total de 224 missions de combat et de transport, au cours desquelles ils ont notamment transporté 3700 personnes et 95 tonnes de matériel. Le premier vol du TGS est intervenu le 30 octobre 2010, le dernier ayant été effectué le 6 décembre dernier.

Pour mémoire, la marine italienne compte 24 EH-101, dont les missions principales sont la lutte anti-sous-marine, la lutte antinavire et le transport.



meretmarine.com
Les EH-101 italiens en Afghanistan (© : MARINA MILITARE)



meretmarine.com
Embarquement d'un EH-101 sur un C17 (© : MARINA MILITARE)



meretmarine.com
Embarquement d'un EH-101 sur un C17 (© : MARINA MILITARE)

Le gouvernement britannique envisage un retrait anticipé des troupes d'Afghanistan

CRJonline, 2011-12-10 15:38:32 xinhua

Le gouvernement britannique a confirmé vendredi qu'il allait examiner prochainement la question du retrait de milliers de soldats d'Afghanistan un an plus tôt que prévu initialement.

"Lors de la réunion du Conseil de sécurité national la semaine prochaine, nous discuterons de l'Afghanistan et nous nous pencherons sur l'approche à adopter jusqu'en 2014 et au-delà", a indiqué le ministère de la Défense dans un communiqué.

Le retrait anticipé d'ici la fin de l'année 2013 de 4 500 soldats sur les 10 000 présents en Afghanistan sera l'une des options examinées lors de la réunion du Conseil de sécurité national, indiquent les médias britanniques.

Un 391^e soldat britannique est mort jeudi des suites de ses blessures subies deux jours plus tôt lors d'opérations en Afghanistan. Parmi tous les pays étrangers ayant des forces armées présentes en Afghanistan, la Grande-Bretagne est le pays qui a enregistré le plus de décès après les Etats-Unis .

Un porte-parole a déclaré que le Premier ministre britannique David Cameron avait déjà pris deux engagements concernant la guerre en Afghanistan : "Cinq cents soldats britanniques quitteront l'Afghanistan d'ici fin 2012 et le gouvernement a clairement fait savoir que d'ici fin 2014 il n'y aura plus de militaires britanniques en nombre important en Afghanistan, et qu'il n'y en aura plus à mener des activités de combat."

Le secrétaire à la Défense Philip Hammond avait aussi clairement indiqué plus tôt cette semaine que le petit contingent militaire qui resterait en Afghanistan au delà de 2014 aurait un rôle de formation exclusivement.

Afghanistan: Un amiral défend les raids nocturnes

PATRICK QUINN, THE ASSOCIATED PRESS, **Publié:** 11 décembre 2011 19:19

KABOUL - Le commandant américain qui a dirigé l'opération militaire ayant mené à la mort d'Oussama ben Laden a défendu, samedi soir, les impopulaires raids nocturnes en Afghanistan qui ont provoqué la colère du président afghan et retardé la signature d'un traité entre le pays et les États-Unis.

Dans l'une de ses rares entrevues avec les médias, l'amiral William McRaven, qui est à la tête de la U.S. Special Operations Command, a déclaré que Washington comprenait les inquiétudes de Kaboul par rapport à ces raids et que c'est pour cette raison que l'armée américaine avait passé le commandement de ces opérations aux forces afghanes.

Le président de l'Afghanistan, Hamid Karzai, a demandé aux Américains de mettre fin aux raids nocturnes, durant lesquels des soldats débarquent en hélicoptère au beau milieu de la nuit afin de fouiller des résidences et de capturer des fugitifs.

M. Karzai a fait valoir que les militaires qui participaient à ces opérations traitaient trop souvent les civils comme s'ils étaient des insurgés et violaient la vie privée des habitants. Il a soutenu que les

Afghans ne pouvaient pas se sentir en sécurité s'ils vivaient avec la crainte constante que des soldats fassent irruption dans leur maison en plein cœur de la nuit.

L'amiral McRaven, qui a refusé de parler de la mission contre Ben Laden au Pakistan en mai, a affirmé que les États-Unis discutaient présentement avec le gouvernement afghan au sujet de l'avenir des raids nocturnes.

Il a précisé qu'environ 2800 de ces raids avaient eu lieu au cours de la dernière année et que, dans 85 pour cent d'entre eux, les soldats n'avaient pas tiré un seul coup de feu.

«Durant cette période, moins d'un pour cent des civils impliqués ont été tués. Nous nous sommes battus dans environ 15 pour cent des cas», a affirmé William McRaven.

Cela n'a pas empêché le sujet de retarder la signature d'un traité de sécurité entre l'Afghanistan et les États-Unis en vertu duquel des milliers de militaires américains pourraient rester en sol afghan bien après 2014, date limite pour le départ de la plupart des troupes internationales, afin de former les forces afghanes et de les assister dans leur lutte contre le terrorisme.

L'Otan veut étendre le dispositif des milices locales en Afghanistan

13 décembre 2011 – 17:30

Quand le général américain Davis Petraeus a pris le commandement de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF), déployée en Afghanistan sous l'autorité de l'Otan, il a cherché à appliquer la plupart des recettes qu'il avait préconisées en Irak pour y réduire – avec succès – l'activité des groupes jihadistes.

Aussi, en août 2010, le général Petraeus a voulu reproduire ce qui avait été fait avec les milices Sahwa en Irak, qui, issues des tribus sunnites, prirent les armes contre les militants proches de la mouvance d'al-Qaïda.

D'où sa proposition au président Hamid Karzaï de former et d'armer des villageois pour qu'ils puissent se défendre contre les insurgés. Deux premières milices locales ont alors été formées dans les province du Wardak et de l'Uruzgan, sous le nom d'Afghan Local Police (ALP). Ces unités dépendent du ministère afghan de l'Intérieur. L'objectif, à l'époque, était de recruter 10.000 hommes, avec une rémunération équivalente à celle de 60% d'un policier « national ».

Visiblement, ce dispositif semble donner des résultats. L'ALP est « l'élément le plus critique de nos efforts pour aider l'Afghanistan à développer la capacité à assurer sa propre sécurité » avait même estimé le général Petraeus, en mars dernier.

D'où, d'après l'agence de Reuters, le souhait de l'Otan de l'étendre à d'autres provinces afghanes. « Le programme devrait être étendu et prolongé » a ainsi confié un responsable de l'ISAF. « Notre objectif reste d'avoir un quota de 30.000 ALP » a confirmé un porte-parole de la coalition.

Seulement, ces « miliciens » (ou « policiers locaux »), sont sujets aux polémiques et leurs actions sont controversées. « Ce sont des illétrés, des drogués qui sont dans cette police. Ils contrôlent les routes et on ne peut pas sortir de chez soi quand la nuit est tombée » a ainsi confié, [au Journal du Dimanche](#) (édition du 3 décembre), un mollah qui a souhaité rester anonyme et dont un neveu, étudiant en économie à l'université de Kaboul, a été abattu à un barrage.

Le fait est, en septembre, l'organisation Human Rights Watch [a produit un rapport](#) intitulé « Ne dites surtout pas que c'est une milice », dans lequel elle a accusé l'ALP de commettre des exactions et des violations des droits de l'homme en toute impunité.

12.12.2011

Les GI's ont bien quitté la base de Shamsi. Enfin..., c'est ce que dit l'ISPR pakistanais



C'est un communiqué (cliquer [ici](#) pour y accéder) du 11 décembre qui le confirme: les Américains ont bien quitté la base pakistanaise de Shamsi d'où opéraient leurs drones. Preuves photographiques à l'appui, l'*Inter Services Public Relations* a laconiquement annoncé le départ du dernier avion US (photo ci-dessus).



L'armée pakistanaise, précise le communiqué, a pris le contrôle de la base (photo ci-dessus).

Bon, ce n'est que la deuxième fois cette année que les Pakistanais annoncent que les Américains ont quitté la base. Surveillons donc les informations en provenance des zones tribales et on verra bien si les drones traquent toujours les chefs talibans à partir du Pakistan. Par ailleurs, les Etats-Unis disposent d'au moins deux autres bases dans l'est de l'Afghanistan pouvant remplacer celle de Shamsi.

17.12.2011

Opérations en Libye: l'Italie fait les comptes. Sans parler d'argent.



Les autorités italiennes ont diffusé les premiers bilans chiffrés de leur intervention militaire en Libye. Pas d'évaluation sur les coûts mais des chiffres sur les opérations.

Florilèges de chiffres:

- 710 bombes guidées et missiles air-sol tirés: 550 par les *Tornado* et *AMX*, 160 par les *AV8* de la marine.
- entre 20 et 30 *Storm Shadow* tirés (taux de réussite: 97%)
- 1900 sorties et 7300 heures de vol pour les appareils de l'armée de l'air
- 1221 heures de vol pour les 8 *AV8 Harrier* du *Garibaldi*
- 1921 heures de vol pour les hélicoptères du même porte-aéronefs;
- 340 000 photos prises par les pods *Reccelite* des *Tornado* et *AMX*
- au total, une douzaine de types d'appareils engagés: *Tornado*, *AMX*, *F-16*, *EuroFighters* (voir photo ci-dessus), *C-130*, *Boeing 767* de ravitaillement, drone *Reaper*, *Harrier*, une trentaine d'hélicoptères de type *EH-101*, *SH-3D* et *AB-212*
- deux sous-marins, le *Todaro* et le *Gazzana*, ont été engagés.

15.12.2011

"US go home today": la fin de la guerre américaine d'Irak



Les forces américaines, dont les ultimes convois (photos ci-dessus de la 82e Airborne) ont regagné le Koweït, vont fermer ce jeudi leur quartier général à Bagdad et emporter la bannière étoilée qui a flotté pendant près de neuf ans en Irak.



Le secrétaire d'Etat à la Défense américain Leon Panetta sera présent à Bagdad à cette occasion. Il reste quelque 4 000 soldats à rapatrier d'ici à la fin du mois. Ensuite, d'ici à juillet (voire décembre) 2012, le rapatriement du matériel va se poursuivre, sous la protection des privés d'Olive Group.

Barack Obama, lui, était à Fort Bragg, hier. "C'est une réussite extraordinaire, qui a pris neuf ans", a-t-il affirmé, tout en reconnaissant "le dur travail et le sacrifice" qui ont été nécessaires. "Nous ne connaissons que trop bien le prix élevé de cette guerre. Plus d'1,5 million d'Américains ont servi en Irak. Plus de 30 000 Américains ont été blessés, et ce sont seulement les blessés dont les blessures sont visibles".

L'armée américaine a marqué officiellement son retrait d'Irak

16 décembre 2011 – 10:50

Le drapeau des Forces armées américaines en Irak (USF-I) a officiellement été replié lors d'une cérémonie organisée à l'aéroport de Bagdad, lieu symbolique, s'il en est, de l'opération Iraqi Freedom, lancée en mars 2003, puisqu'il s'agit du premier secteur de la capitale irakienne à être occupé par la coalition emmenée par les Etats-Unis pour renverser Saddam Hussein.

« C'est un évènement historique car il y a huit ans, huit mois et 26 jours, j'ai donné l'ordre aux éléments avancés de la troisième division de traverser la frontière » a déclaré le général américain et chef d'état-major adjoint Lloyd Austin.

Conformément l'accord de sécurité conclu entre Bagdad et Washington en 2008, soit avant l'arrivée de Barack Obama à la Maison Blanche, les troupes américaines auront ainsi quitté l'Irak avant la fin de l'année 2011. Après cette date, seulement 160 militaires resteront dans le pays pour être affectés à l'ambassade des Etats-Unis, qui, avec 16.000 employés, sera la plus importante au monde. Ces soldats, aidé par 700 contractuels, auront pour tâche de former leurs homologues irakiens.

Au cours de ce conflit, qui aurait pu connaître une autre trajectoire si l'erreur de purger l'ancienne armée irakienne de ses cadres n'avait pas été commise, les Etats-Unis ont engagé jusqu'à 170.000 hommes, déployés sur 500 bases. Et plus de 4.500 soldats américains ont perdu la vie au cours de ces 9 ans d'opération.

Prétexte à l'intervention des Etats-Unis, les armes de destruction massive dont Saddam Hussein était soupçonné détenir, n'ont pas été retrouvées. Et l'on se souvient de l'activisme des militants de groupes jihadistes, opérant sous l'étiquette d'al-Qaïda ou non, qui faillit faire basculer l'Irak dans une guerre confessionnelle. Il aura fallu la prise en main des opérations par le général David Petraeus, devenu depuis directeur de la CIA, pour rétablir une situation qui était, au moins jusqu'en 2007, très délicate, grâce à des principes de guerre contre-insurrectionnelle, inspirés par le théoricien français David Galula.

« Nous laissons derrière nous un Etat souverain, stable, autosuffisant, avec une gouvernement représentatif qui a été élu par son peuple. Nous bâtissons un nouveau partenariat entre nos pays. Et nous terminons une guerre non avec une bataille finale, mais avec une dernière marche du retour » a déclaré le président Barack Obama, le 14 décembre, à l'occasion d'un discours prononcé à Fort Bragg pour rendre hommage aux soldats américains engagés en Irak, au moment de la fin de leur retrait d'Irak.

« C'est une réussite extraordinaire, qui a pris neuf ans », a-t-il encore lancé, en soulignant « le dur travail et le sacrifice » qui « décrivent à peine le prix de cette guerre, et le courage des hommes et des femmes qui l'ont menée ».

« Après le sang versé par les Irakiens et les Américains, la mission visant à faire de l'Irak un pays capable de gouverner et d'assurer seul sa sécurité est devenue réalité », a déclaré Leon Panetta, le patron du Pentagone, lors de la cérémonie marquant le retrait officiel des troupes américaines.

« L'Irak va devoir faire face à la menace du terrorisme, à ceux qui sèmeront la division, aux problèmes économiques et sociaux », a-t-il tempéré, soulignant que des « défis continuent d'exister » mais que « les Etats-Unis resteront aux côtés du peuple irakien. » Aussi, avant de parler de réussite, encore faudrait-il attendre encore un peu pour voir comment ce pays va évoluer au cours des prochains mois.

En effet, des attentats sont commis régulièrement et les derniers en date ont surtout visé la communauté chiite à l'occasion de la fête de l'Achoura. Aussi, les tensions confessionnelles sont l'un des écueils que l'Irak aura à éviter. Les désaccords entre Bagdad et la minorité kurde, notamment au sujet de l'exploitation pétrolière, devront être réglés. Enfin, la nouvelle armée irakienne n'est pas encore prête à assurer la sécurité du territoire, en raison de ces lacunes capacitaires. Ce qui inquiète d'ailleurs, le président irakien, Jalal Talabani.

« L'Irak a besoin d'une présence américaine et d'instructeurs américains, parce que nous ne sommes pas capables de défendre notre ciel et nos eaux, ainsi que d'utiliser les armes que nous avons achetées ou que nous avons obtenus auprès des Etats-Unis » a-t-il déclaré en novembre dernier.

Ce qui pose la question de l'influence iranienne dans le pays. En effet, Téhéran ne manque pas de relais en Irak, grâce notamment au chiisme. Le régime des mollahs sera-t-il le principal bénéficiaire de l'opération conduite par les Etats-Unis? L'avenir le dira.

En attendant, Washington a adressé une mise en garde aux Iraniens, sans les nommer. « La souveraineté de l'Irak doit être respectée », a ainsi prévenu Barack Obama, le 12 décembre dernier, à l'occasion d'une rencontre avec Nouri al-Maliki, le Premier ministre irakien.

Pour terminer sur une note provocatrice, s'il devait y avoir un vainqueur de cette guerre en Irak, ce serait sans doute la Chine, qui a profité de l'engagement américain pour monter en puissance. Cette intervention aura coûté près de 800 milliards de dollars au contribuable américain (reconstruction, réparation et remplacement des matériels, pensions et soins des blessés, etc...). L'économiste Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, a même estimé que [ce coût pourrait dépasser finalement les 3.000 milliards de dollars à long terme](#). Et quand l'on sait que Pékin est l'un des principaux créanciers de Washington...

Alain Juppé accuse Damas après l'attentat au Liban

Le Point.fr - Publié le 12/12/2011 à 07:19 - Modifié le 12/12/2011 à 07:54

Le ministre des Affaires étrangères a "de fortes raisons" de penser que l'attaque contre les casques bleus français est un "message" de la Syrie.



Le ministre des Affaires étrangères Alain Juppé met en cause la Syrie dans l'attentat qui a blessé cinq casques bleus français au Liban. © Maxppp

La Syrie est "sans doute" derrière l'attentat perpétré vendredi dans le sud du Liban contre des casques bleus français, a déclaré, dimanche, le chef de la diplomatie française, Alain Juppé, ajoutant toutefois ne pas en avoir la preuve. "Sans doute", a répondu le ministre à une question de la chaîne de télévision TV5-monde, Radio France internationale et du journal *Le Monde*, visant à savoir si cet attentat était un "message" de la Syrie. "Nous avons de fortes raisons de penser que cet attentat vient de là", a-t-il ajouté, jugeant que la Syrie utilise le Hezbollah libanais pour ce genre d'attaque. "Je n'en ai pas la preuve", mais "c'est son bras armé, si je puis dire, et nous avons à nouveau appelé le gouvernement libanais à protéger la Finul" (Force des Nations unies au Liban-Sud), a précisé le ministre.

Vendredi, son porte-parole, Bernard Valero, avait indiqué que la France ne faisait pas de lien pour l'instant entre l'attentat et la Syrie, un dossier sur lequel Paris est très actif. Il y a une révision stratégique actuellement à l'ONU sur la Finul et "nous souhaitons que les forces armées libanaises prennent la relève le plus possible". Au vu des conclusions de l'examen en cours, "nous verrons les conséquences à en tirer", a précisé le chef de la diplomatie sans autre détail.

L'attentat au moyen d'un engin explosif actionné au passage d'une patrouille a blessé à Tyr cinq casques bleus français et deux civils. La France compte 1 300 soldats au sein de la Finul (12 100 hommes au total), créée en 1978 afin de surveiller la frontière entre le Liban et Israël.

Moscou aiderait l'Iran en cas de frappes israélo-américaines (Nezavissimaïa gazeta)



Téhéran, capitale iranienne

MOSCOU, 15 décembre - RIA Novosti

La situation géopolitique autour de la Syrie et de l'Iran pousse la Russie à optimiser d'urgence ses forces armées en Transcaucasie, dans la mer Caspienne et dans les régions de la Méditerranée et de la mer Noire, écrit jeudi le quotidien russe Nezavissimaïa gazeta se référant à des sources au ministère de la Défense..

Les sources du ministère russe de la Défense déclarent que le Kremlin reçoit des informations sur la préparation d'une attaque d'Israël contre les sites nucléaires de l'Iran avec le soutien des Etats-Unis. L'attaque sera soudaine et lancée très prochainement. La riposte de Téhéran ne devrait pas se faire attendre. Une guerre à part entière pourrait alors se déclencher, dont les conséquences seraient imprévisibles.

Ce problème fait partie des priorités de l'ordre du jour du sommet UE-Russie à Bruxelles jeudi avec la participation du président russe Dmitri Medvedev. La Russie a commencé récemment à exercer une influence diplomatique directe sur l'Europe et la communauté internationale

concernant les problèmes d'une éventuelle guerre en Iran, après la publication en novembre par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) d'un rapport sur le programme nucléaire iranien.

Cependant, la préparation de la Russie visant à minimiser les pertes suite aux actions éventuelles contre Téhéran a commencé il y a plus d'un an. A l'heure actuelle, elle est pratiquement terminée. Selon les sources du ministère russe de la Défense, en octobre-novembre 2011, la 102e base militaire en Arménie a été intégralement optimisée. Les unités de la garnison ont été projetées dans la région de Gumri, plus près de la frontière turque. En fait, les attaques éventuelles des troupes américaines contre les sites iraniens sont possibles à partir du territoire de la Turquie.

Un groupe aéronaval de la flotte russe du Nord sous le commandement du croiseur lourd porte-avions Admiral Kouznetsov, qui a l'intention d'entrer dans le port syrien de Tartus, a été envoyé près des côtes méditerranéennes. Les sources du ministère russe de la Défense n'ont pas confirmé, mais n'ont pas non plus réfuté le fait que ce groupe aéronaval était accompagné par des sous-marins nucléaires de la flotte du Nord. Aucune annonce officielle n'a été faite concernant les missions de l'armée et de la flotte si une guerre était déclenchée contre l'Iran.

Les analystes n'excluent pas la participation militaire de la Russie au conflit en Iran. "Dans le pire cas de figure, si Téhéran était menacé par une défaite militaire totale en résistant à l'invasion des forces des Etats-Unis et l'Otan, la Russie lui apporterait son aide militaire. Du moins, technique", prédit le colonel Vladimir Popov, expert militaire.

Le Rafale trop cher ? Bienvenue au café du commerce !



C'est le nouveau lieu commun des commentateurs, plus ou moins bien informés, plus ou moins bien intentionnés. Le Rafale est trop cher, donc il ne se vend pas et si la France en achète malgré tout, c'est pour faire plaisir à monsieur Dassault. Bienvenue au café du commerce !

"De quoi s'agit-il ?", comme disait le maréchal Foch.

Oui, le Rafale est cher. Mais cher, veut-il dire trop cher ? Trop cher, par rapport à quoi ? A l'absence d'une défense nationale crédible ? A l'abandon d'un des secteurs industriels les plus performants d'un pays frappé par la désindustrialisation ? A des concurrents étrangers moins performants ou qui entraîneraient notre pays dans une dépendance politique ? C'est aussi de cela dont il faut parler et ce blog y contribuera.

Sur la base des rapports parlementaires, on peut estimer, en divisant les crédits de paiement par le nombre d'avions livrés sur la période 2006-2011, son prix moyen, à environ 116 millions d'euros l'appareil.

Ce prix est TTC, c'est-à-dire qu'il intègre les 19,6% de TVA. Une TVA qui revient qui sort des crédits du ministère de la défense mais qui revient au final dans les caisses de l'Etat : pour le contribuable [c'est le seul qui compte au final], le prix net du Rafale doit donc être exprimé hors taxe. On est donc à un prix unitaire de **94 millions d'euros**.

Un récent rapport du Sénat estime le cout global du programme Rafale pour les finances publiques à 43,567 milliards d'euros (en tenant compte de l'inflation depuis le lancement en 1989) et cela, sur la base d'une commande prévue de 286 avions. Soit 152 millions TTC l'unité (ou 112 HT). La différence par rapport à notre calcul précédent s'explique par le fait que ce prix intègre le développement de l'avion, **aujourd'hui payé** pour la version actuelle (F3). Reste une incertitude dans ce calcul : le nombre final d'avions qui seront construits. Moins il y en aura et le plus le prix unitaire sera élevé - c'est le principe bien connu des économies d'échelles. A l'origine, 320 Rafale devaient être commandés par la France. Actuellement, la cible est de 286 appareils, mais la seule chose certaine est que 180 ont été réellement commandés. Et qu'il n'y a eu aucune commande à l'exportation.

Globalement, et c'est suffisamment rare pour le souligner, les prix prévus à l'origine (en monnaie constante) ont été tenus : **la cour des comptes** parle d'une dérive de + 4,7%, à comparer au + 51,8% pour l'hélicoptère Tigre ou + 29,1% pour le Véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI). Quant à l'A400M, son prix a augmenté de 25% avant le premier vol... A l'étranger, l'Eurofighter a dérivé d'environ 70% selon le NOA, la Cour des comptes britanniques alors que le F-35 américain est un puits sans fond. L'avion n'étant toujours pas en service, il est risqué d'avancer un prix sérieux. Une chose est déjà certaine : il sera le programme d'avion de combat le plus cher de l'histoire ! Les dernières données disponibles évoquent un cout total de 323 milliards de dollars pour 2443 appareils destinés aux seules forces américaines (USAF, USN, USMC). (Soit 101 millions d'euros l'unité) - sachant que les coûts de développement ont explosés de 40% et ceux de la production de 60 à 90% selon les versions. Rien n'indique que cette course folle est terminée.

Et pourtant, des pays comparables à la France vont l'acheter... quoi qu'il leur en coûte. Le Royaume-Uni, l'Italie, les Pays-Bas, la Norvège, le Danemark, le Canada, Israël, l'Australie, la Turquie, Singapour - et peut-être rapidement le Japon, vont s'embarquer dans ce programme. Or, contrairement au Rafale, il ne s'agit pas d'un avion polyvalent, mais un appareil prioritairement destiné à l'attaque au sol. D'ailleurs toutes les forces aériennes de premier rang prévoient de conserver, à côté, un intercepteur air-air pas forcément bon marché non plus comme le F-22 ou l'Eurofighter Typhoon...

Cinq pays européens de l'Alliance atlantique vont choisir le F-35 américain : on voit par là que l'acquisition d'un avion de combat est un choix avant tout politique. Il arrive que le prix soit la question, par exemple dans le cas de la Suisse qui vient de préférer le Gripen suédois au Rafale français. L'avion est moins cher, en effet, mais pour une bonne raison : il est moins performant que le Rafale. Propagande de Dassault ? Non, estimations des aviateurs suisses eux-mêmes. Mais la Suisse n'avait sans doute pas besoin d'un avion de la gamme du Rafale. Pour sa défense aérienne, elle a d'excellents F-18 et il lui fallait remplacer ses antiques F-5... un chasseur léger de la génération des Mirage III.

Le Rafale est assurément un excellent avion - sans doute le meilleur jamais produit par l'industrie aéronautique en un siècle d'existence. La centaine d'avions livrés à ce jour (104 exactement, dont 4 ont été perdus et 10 de premier standard sont sous cocon dans la Marine) permet de s'en faire une idée précise. Le Rafale a participé a déjà participé à deux conflits (Afghanistan et Libye) et il assure au quotidien des missions de défense aérienne (Posture permanente de sécurité) et de dissuasion nucléaire. Sa polyvalence est son point fort : il peut remplir des missions d'interception air-air, de reconnaissance, d'attaque au sol et de frappes stratégiques, à partir du sol ou d'un porte-avions. Le seul avion comparable au monde est le F-18 E/F.

Il y a, dans notre pays, un vrai masochisme national, à dénigrer nos succès.. C'est étrange. Préférons nous nous être embarquer dans l'affaire de l'Eurofighter, un avion qui coute plus cher au contribuables des pays concernés et qui peine à être vraiment opérationnel, comme les Britanniques l'ont vu en Libye (et jamais vu en Afghanistan...) ? Préférons nous devoir acheter des F-35, à un coût d'acquisition et surtout de possession complètement imprévisible, avec la garantie de ne jamais accéder aux codes-sources de l'appareil et en se mettant à la merci de

Washington pour son avenir (pensons à la crise franco-américaine au moment de l'Irak) ?

Il est vrai que le Rafale ne s'exporte pas. C'est un problème très sérieux. Mais cela ne doit pas nous faire oublier qu'il a d'abord été conçu et qu'il est acheté pour répondre aux besoins de la défense nationale. Y-a-t-il un problème à ce niveau là ? Si oui, c'est d'abord de cela dont il faut parler.

Le fait qu'il ne s'exporte pas (ou pas encore, espérons-le) a une conséquence pour le budget de l'Etat. Les commandes publiques doivent maintenir à flot la chaîne de fabrication de l'avion. Le rythme n'est pas insoutenable : 11 avions par an, c'est-à-dire un par mois (sauf en août quand l'usine de Mérignac est fermée). L'usine est conçue pour en produire deux par mois - soit 22 par an. Mais onze avions par an, est-ce déraisonnable pour les forces armées ? A ce rythme, il faut deux ans pour équiper un seul escadron de l'armée de l'air. Au cours des trois prochaines années, elle recevra 25 Rafale et la marine 8. Là encore, on est pas dans les cadences infernales et le surarmement. A ce rythme de 11 avions par an, il faudrait un quart de siècle pour rééquiper les armées en avions de combat...

Livré aux compte-gouttes, mais pesant lourd pour les finances publiques (1), le Rafale restera en service sans doute une quarantaine d'années. Traduisez : en 2050, il volera encore. D'ici lors, il aura fallu les moderniser pour qu'ils ne soient pas déclassés. D'où l'importance stratégique pour notre pays de conserver la capacité de le faire. Cela s'appelle des bureaux d'études et des ateliers. Bref, des industriels.

(1) On pouvait lire récemment sous une plume trop légère que le Rafale représentait 35% des dépenses d'équipement de la Défense. Pas très sérieux : 14 % (1,57 milliards en 2012 pour un total de 11,13), c'est déjà beaucoup.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Jeudi 15 Décembre 2011 à 14:05

15.12.2011

Deux drones de surveillance aérienne livrés à l'UIISCI1 de Nogent



Mercredi, la société Bertin Technologies a remis officiellement à l'UIISCI1 son premier Système Technologique de reconnaissance et de Surveillance Aérienne (STSA) au siège de la société. Le STSA comprend deux drones *HoverEye-EX* équipés de caméras jour/nuit permettant de détecter ou suivre des victimes en temps réel sur les interventions de type inondations, tremblement de terre...

Le système développé par Bertin Technologie constitue un précieux outil d'aide à la décision et par conséquent au commandement. Il fournit les précisions essentielles pour s'assurer que les



ressources matérielles et humaines qui seront déployées, le seront de manière optimale pour secourir des victimes ou prendre des mesures face à un danger potentiel.

L'UIISC1 est la seule unité de secours en France à posséder ce type d'équipement.

Scorpène brésilien : Dernière jonction à Cherbourg



Soudeurs Brésilien et Français travaillant sur le site de Cherbourg
crédits : DCNS

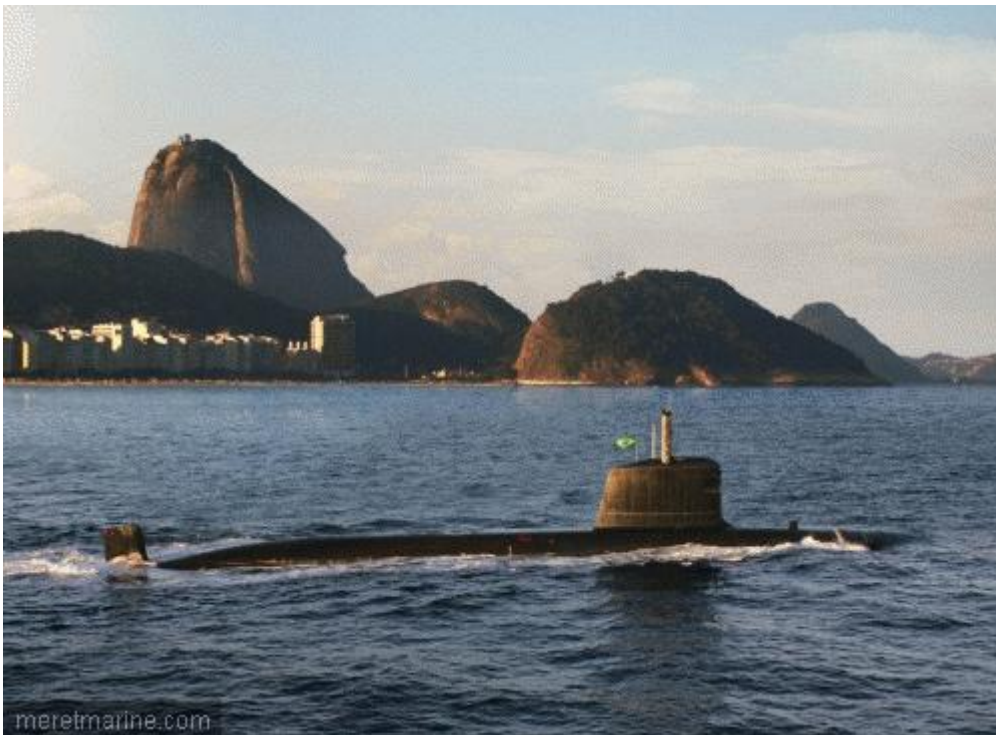
15/12/2011

DCNS a achevé la dernière jonction des tronçons de la section de sous-marin réalisée à Cherbourg pour le premier des quatre Scorpène commandés par le Brésil. Le soudage des sections 3 et 4 permet de constituer la partie avant du sous-marin. Débuté le 8 décembre et ayant duré quatre jours, ce travail a été réalisé par une équipe de 12 soudeurs franco-brésilienne, le contrat comportant un important volet de transfert de technologie. Des équipes brésiliennes sont donc venues se former à Cherbourg pour acquérir les compétences nécessaires à la poursuite du programme au Brésil. Le premier sous-marin sera en effet achevé par le nouveau chantier Itaguai Construções Navais (ICN) de Sepetiba, qui réalisera intégralement les trois bâtiments suivants. Les soudeurs brésiliens ont reçu, dans le cadre de ce transfert de technologie, une formation de 3 mois leur permettant d'acquérir les qualifications requises. Le centre de Cherbourg accueille actuellement 36 stagiaires brésiliens, ce qui porte leur nombre à 115 depuis le début du contrat.



Le tronçon réalisé à Cherbourg (© : DCNS)

Alors qu'ICN, avec l'assistance technique de DCNS, a débuté cet été la réalisation de la partie arrière du premier sous-marin, l'établissement de Cherbourg travaille donc sur la partie avant. La jonction des sections a donné naissance à un ensemble d'environ 200 tonnes, 6 mètres de diamètre et 24 mètres de long. Ce tronçon va être aménagé et équipé afin d'accueillir le central opérations, les torpilles et les auxiliaires de plateforme (eau, gaz, électricité...). Durant le premier semestre 2012, viendront s'ajouter à cette coque les caisses et grosses structures mais également le massif, les ballasts, le sas d'accès ou encore la coupole à air frais. Une fois le travail achevé, c'est-à-dire à la fin de l'été ou au début de l'automne 2012, l'avant du sous-marin sera transféré sur un cargo afin d'être acheminé au Brésil, où il sera soudé à la partie arrière, construite localement.



Le futur Scorpène brésilien (© : DCNS)

La livraison du premier Scorpène est prévue en 2017, celles de ses sisterships étant programmée en 2018, 2020 et 2021. D'une longueur de 75 mètres pour un déplacement de près de 2000

tonnes en plongée, ces bâtiments présenteront un allongement d'environ 9 mètres par rapport aux précédents Scorpène, vendus au Chili, à la Malaisie et à l'Inde. Cet agrandissement permettra de loger un équipage plus important (jusqu'à 45 personnes au lieu de 30) et d'augmenter l'autonomie, avec des réserves supplémentaires pour les vivres et plus de soutes à carburant pour alimenter les moteurs diesels. Au nombre de quatre, ces derniers, fournis par MTU, auront une puissance unitaire de 600 kW. Très automatisés, les futurs sous-marins brésiliens seront dotés de tubes de 533mm, permettant la mise en oeuvre d'une vingtaine de torpilles lourdes et des missiles antinavire Exocet SM39.

En dehors des quatre Scorpène, le contrat signé en 2009 avec le Brésil porte également sur l'assistance à la conception des parties non nucléaires du premier sous-marin nucléaire d'attaque brésilien, ainsi que sur le soutien à la réalisation de la base et du chantier naval de Sepetiba.



Le site de Sepetiba (© : DCNS)

Les députés rétablissent les crédits pour l'achat du drone Heron TP

15 décembre 2011 – 16:00

La charge des sénateurs contre l'achat de drones MALE Heron TP de facture israélienne mais « francisés » par Dassault Aviation a fait long feu, comme l'on pouvait d'ailleurs s'y attendre.

Les sénateurs ont en effet contesté le choix fait par le ministère de la Défense en faveur de l'offre soumise par Dassault Aviation et le constructeur israélien IAI en mettant en avant son coût trop élevé par rapport à la solution consistant à acquérir des MQ-9 Reaper, développés par l'entreprise américaine General Atomics.

En outre, l'argument selon lequel l'achat d'Heron TP francisé allait permettre à l'industrie française de rattraper son retard en matière de drones ne les avait pas convaincus, loin de là. D'autre part, l'armée de l'Air aurait souhaité disposer d'engins armés, ce que l'offre de Dassault ne garantit pas.

Du coup, le Sénat a supprimé 109 millions d'euros sur les 318 millions de crédits prévus dans le projet de Loi de Finances 2012 pour l'achat de drones, ce qui laissait juste de quoi acquérir des MQ-9 Reaper.

Et pour faire bonne mesure, quatre sénateurs appartenant à l'UMP et au PS, se sont fendus [d'un article publié par le quotidien Le Monde](#) pour expliquer les raisons de leur démarche.

Seulement, le dernier mot revient à l'Assemblée nationale, voire à une commission mixte paritaire si le Premier ministre le juge utile. Fervent partisan de la solution portée par Dassault Aviation, le député socialiste Jean-Claude Viollet, a ainsi déposé l'amendement n°57 dans le cadre de l'examen du projet de Loi de Finances 2012 afin de rétablir les crédits sabrés par ses collègues sénateurs.

« Le Gouvernement a fait le choix du projet présenté par Dassault aviation en partenariat avec IAI (Israel Aerospace Industries) qui permet de répondre au besoin opérationnel tout en positionnant favorablement nos industriels dans la perspective du partenariat franco-britannique pour le drone MALE, mais également pour le drone de combat » a expliqué le député Viollet dans l'amendement qu'il a déposé et qui a été adopté le 14 décembre.

« Ce faisant, elle constitue en l'état le choix le plus cohérent et raisonnable, seul à même de permettre le maintien de la base industrielle et technologique nécessaire à la préparation du prochain avion d'arme européen » a-t-il poursuivi. Et de conclure : « Plus globalement, l'adoption de cet amendement, qui permettra de confirmer le choix initial du Gouvernement, marquera la volonté de notre Assemblée, au moment où notre pays est durement frappé par la crise, de préserver notre industrie et ses emplois, dans l'un des secteurs de hautes technologies, aux très forts enjeux stratégiques ».

Il reste désormais à espérer qu'IAI se montra plus coopératif avec Dassault Aviation qu'il ne l'a été avec EADS pour les drones Harfang.

Victoire du MALE français

Le député socialiste **Jean-Claude Viollet** a gagné son pari : son amendement sur le drone MALE intermédiaire a été voté ce matin, rétablissant, de fait, les 100 MEUR de crédits que le sénat avait décidé de consacrer à autre chose.

Une belle épine de moins dans le pied du ministère... et de l'industrie française, qui n'a plus, désormais, qu'à tenir ses promesses, ce qui ne sera peut-être pas le plus facile.

PUBLIE PAR MAMOUTH LEADER A L'ADRESSE [12/15/2011 12:53:00 PM](#)

Un VCR à deux tourelles

Alors que le résultat de cette consultation va peut-être déterminer une partie de son avenir, Nexter détaille, cet après-midi, son offre de véhicule de combat d'infanterie au [Canada](#) (VCR pour véhicule de combat rapproché). Le fabricant français a produit deux véhicules distincts pour les tests en cours dans le Maryland : le [VBCI](#) à canon de 25, et un véhicule doté d'une tourelle à deux personnels, avec un canon de 30 mm.

Le Français affirme aussi compenser à 100% l'achat, et avoir déjà démarché 200 entreprises locales. Le véhicule Nexter, s'il est retenu, pourrait ainsi être construit par Bombardier, société bien connue qui vend des trains en France (des TER) et des avions, un peu partout dans le monde. Prevost Bus s'occuperait de la mobilité et du moteur, tandis que Raytheon se chargerait

du MCO.

Plus de la moitié des 630 VBCI/VPD commandés pour l'armée de terre ont été livrés. Les engins déployés en Afghanistan ont parfaitement résisté, comme je l'expliquais le dernier RAIDS : tirs de RPG, IED, le VBCI a traversé tout cela. Aucun véhicule n'a été perdu du fait de l'ennemi, en Afghanistan, ou au Liban.

Bien qu'il soit moins cher que le Rafale, le VBCI n'a pas non plus été exporté (1), tout comme l'Aravis (et non le Caesar comme je l'ai écrit initialement), alors que Nexter fondait de gros espoirs sur ces deux produits.

L'explication est malheureusement la même, dans les trois cas : produits en France, donc à des coûts salariaux bien plus importants qu'ailleurs, facturés en euros (leurs adversaires le sont en dollars), ils sont de surcroît spécifiés pour les armées françaises. Et ne sont pas forcément arrivés à l'heure dite : les concurrents en ont, jusqu'à maintenant, systématiquement profité.

(1) a-t-on pourtant vu les mêmes papiers partisans contre le VBCI ? Le VBCI n'a pas pu s'imposer en Suède, et semble-t-il, pas non plus en Espagne.

PUBLIE PAR MAMOUTH LEADER A L'ADRESSE [12/16/2011 05:32:00 PM LIENS VERS CE MESSAGE](#)

MBDA achète l'activité Viper Strike à Northrop Grumman

14 décembre 2011 – 17:40

Le missilier européen MBDA, dont le capital est codétenu par EADS (37,5%), BAE Systems (37,5%) et Finmeccanica (25%), a racheté, auprès du groupe américain Northrop Grumman, l'activité Viper Strike, ce qui lui permettra à l'avenir d'améliorer ses capacités en matière de munitions destinées aux drones.

« Le rachat de l'activité Viper Strike s'inscrit dans la stratégie de croissance de la société » a expliqué MBDA, par voie de communiqué. Cette transaction, dont le montant n'a pas été précisé, constitue une première pour un groupe d'armement européen aux Etats-Unis et elle donnera au missilier, comme l'a souligné son PDG, Antoine Bouvier, le statut de « partenaire » et de « fournisseur de confiance du Pentagone ».

[Le Viper Strike](#) (GBU-44) est une munition à guidage GPS et laser d'une masse de 20 kg conçue notamment pour être délivrée par des drones, voire un AC-130 Gunship pour les opérations spéciales.

Cette opération permet également à MBDA de se doter d'un centre de production outre-Atlantique, précisément situé à Huntsville, en Alabama. Cette unité réalise annuellement un chiffre d'affaires de quelques dizaines de millions d'euros. Une trentaine de salariés devraient conserver leur emploi. Le groupe européen dispose déjà d'une implantation à Westlake Village en Californie, où il produit des composants de missiles destinés à l'armée américaine.

L'achat de l'activité Viper Strike vise ainsi à prendre pied sur le marché américain de l'armement, à l'heure où les dépenses militaires européennes sont soumises à un plan d'austérité, crise de la dette oblige. Cela étant, le Pentagone ne sera pas épargné non plus par les coupes budgétaires

dans les années qui viennent. Mais au moins, cela rend la monnaie de leur pièce aux industriels d'outre-Atlantique, qui parviennent à placer leurs produits sur le Vieux Continent (et la France ne fait pas exception, avec par exemple le missile Javelin).

En attendant, MBDA prévoit que les Etats-Unis représenteront, d'ici 2020, environ 10% de son chiffre d'affaires, soit entre 300 et 400 millions de dollars.

L'US Air Force va engager le drone Avenger en Afghanistan

15 décembre 2011 – 15:14



L'US Air Force vient d'acquérir, pour un montant non précisé, un emplaçonnage du drone Avenger (Predator C), développé par la société General Atomics. Et ce nouvel appareil sera engagé sans plus attendre en Afghanistan.

Ainsi, l'aviation américaine compte faire d'une pierre deux coups. D'une part, ce déploiement va permettre de tester cet engin en conditions opérationnelles et, d'autre part, de disposer de capacités accrues par rapport à celles fournies par le MQ-9 Reaper, dont l'Avenger est le successeur. Cette acquisition répond à une demande urgente en la matière, qui aurait été faite avant l'affaire du RQ-170 Sentinel tombé en Iran par le secrétaire à la Défense, Leon Panetta.

L'Avenger a effectué son premier vol en avril 2009. D'une longueur de 13,5 mètres pour une envergure de 22 m, il est propulsé par un réacteur Pratt&Whitney et non par un turbopropulseur comme son aîné. Il est ainsi capable d'évoluer à une vitesse de 720 km/h à une altitude d'environ 20.000 m (60.000 pieds).

D'une autonomie de 20 heures, il peut emporter 1,3 tonnes de munitions en soute (missiles Hellfire, GBU-24 Paveway III, GBU-31 et GBU-38 JDAM), ce qui a pour conséquence de réduire sa signature radar. Passant pour être furtif, il dispose de capteurs plus évolués que ceux qui équipent le MQ-9 Reaper et partage des équipements avec le F-35 Joint Strike Fighter. Une version navale, le Sea Avenger, doit équiper l'US Navy en 2012.

Quoi qu'il en soit, le déploiement d'un tel appareil en Afghanistan a de quoi alimenter les spéculations. Pourquoi envoyer sur ce théâtre un engin dit furtif alors que les insurgés afghans n'ont pas de moyens de détection?

Un élément de réponse a été donné par Leon Panetta [à Fox News](#), le 13 décembre. Le patron du Pentagone a en effet assuré que les missions de surveillance à la frontière irano-afghane se poursuivraient depuis la base de Shindad, dans l'ouest de l'Afghanistan, en dépit de la perte d'un RQ-170 Sentinel. Il est alors très probable que l'Avenger sera de la partie.

L'Iran va copier le drone furtif américain dont il s'est emparé

Le Point.fr - Publié le 12/12/2011 à 11:41 - Modifié le 12/12/2011 à 11:42

Téhéran a annoncé que ses unités de guerre électronique avaient pris, le 4 décembre, le contrôle d'un RQ-170 Sentinel.



Le RQ-170 Sentinel © Wikipedia

L'Iran va copier le drone d'observation furtif américain RQ-170 dont il s'est emparé la semaine dernière et en équiper ses forces, a déclaré un important parlementaire iranien cité lundi par la télévision d'État. "Nous sommes en train d'achever le décryptage des codes" du drone et "la prochaine étape sera la reproduction de l'appareil", a affirmé Parviz Sorouri, responsable de la sous-commission parlementaire pour la Sécurité nationale. "Dans un avenir proche, nous serons capables de le produire en série", a ajouté le parlementaire en affirmant que la version iranienne du drone serait même "supérieure" à l'appareil américain.

Téhéran a annoncé que ses unités de guerre électronique avaient pris, le 4 décembre, le contrôle d'un RQ-170 Sentinel ayant pénétré à l'intérieur du territoire iranien depuis l'Afghanistan et l'avaient fait atterrir sans dommages majeurs à 250 km de la frontière dans la région désertique de Tabas (nord-est). La télévision iranienne a diffusé, jeudi, des images présentées comme celles de cet appareil ultrasophistiqué qui aurait été, selon la presse américaine, en mission de surveillance des sites nucléaires iraniens pour les services de renseignements américains CIA au moment de l'incident.

"Grande capacité défensive"

Washington s'est inquiété à plusieurs reprises depuis 2010 du développement des drones iraniens et de leur impact sur la sécurité des forces américaines dans la région. Parviz Sorouri a estimé que l'Iran allait "acquérir des informations importantes concernant les techniques d'espionnage américaines lorsque les codes auront été cassés". "Je ne peux pas dire quand cela interviendra, mais nous sommes sur la bonne voie", a-t-il ajouté. Le responsable parlementaire a par ailleurs affirmé que Téhéran n'avait "pas besoin de l'aide de la Russie ou de la Chine" pour copier le drone américain, et que les deux pays, qui sont avec la Corée du Nord les principaux pourvoyeurs d'armement et de technologie militaire à l'Iran, ne seraient pas "impliqués" dans l'examen de l'appareil et sa reproduction par l'Iran. "Nous allons nous réserver cette grande capacité défensive (nouvelle), que nous ne sommes pas prêts à partager avec d'autres pays", a-t-il affirmé.

Téhéran a annoncé en 2010 travailler sur un programme de drones d'observation ou d'attaque furtifs, sans donner de détails sur les performances de ces appareils ou l'état d'avancement du projet censé aboutir en 2011. "Nous avons déjà développé des drones utilisant les technologies furtives, que nous avons testés avec les meilleurs radars", a déclaré la semaine dernière le général Hossein Salami, commandant en chef adjoint des Gardiens de la révolution. Il n'a donné aucune précision, mais n'a pas hésité à affirmer que l'Iran était "le second pays au monde pour la technologie des avions sans pilotes" après les États-Unis.

Des responsables américains ont toutefois exprimé des doutes sur la capacité de l'Iran, redoutée par certains experts occidentaux, à exploiter technologiquement l'appareil qu'il a capturé. "Les technologies américaines sont remarquablement avancées, et il n'est pas sûr que les Iraniens disposent de l'expertise nécessaire" pour percer les secrets du drone, a estimé la semaine dernière à l'AFP l'un de ces responsables sous le couvert de l'anonymat. Le RQ-170 Sentinel, construit par la firme américaine Lockheed-Martin, est un drone d'observation de très haute altitude ultrasecret, dont l'existence n'a été confirmée qu'en 2010 par l'US Air Force.

Les Iraniens affirment posséder sept drones étrangers

Le Point.fr - Publié le 16/12/2011 à 10:58 - Modifié le 16/12/2011 à 11:46

Téhéran pousse son avantage après la récupération d'un drone américain RQ-170 Sentinel et affirme posséder six autres drones.



Après la récupération par les Gardiens de la révolution iraniens d'un drone RQ-170 Sentinel en mission au-dessus du pays pour le compte de la CIA, Téhéran annonce l'exhibition prochaine de cet engin à des journalistes et des diplomates en poste à Téhéran. Selon le quotidien en langue anglaise Tehran Times, les forces armées du régime des mollahs auraient en leur possession six autres drones étrangers, dont quatre israéliens et deux américains.

Le gouvernement américain a reconnu la perte de cet engin, admettant qu'il espionnait l'Iran à partir d'une base afghane. Le président américain Barack Obama, qui ne doute de rien, a demandé aux Iraniens qu'ils rendent le drone, s'attirant la réponse attendue du ministre iranien de la Défense Ahmad Vahidi, repris par l'agence officielle Irna. Selon lui, le drone est devenu "propriété de la République islamique". "Il en revient donc à notre pays de décider quoi en faire." Selon Téhéran, cette prise de guerre a été réalisée par un détournement conduit par des spécialistes de la guerre électronique. Dans une interview accordée au Christian Science Monitor, une source anonyme présentée comme étant un "ingénieur" iranien affirme - sans preuve - que le drone aurait été détourné de sa route par une intrusion dans son système de guidage GPS. Pratiquement, les signaux des satellites de la constellation Global Positioning System auraient été brouillés, "forçant le drone à se mettre en pilote automatique". Cette opération n'est sans doute pas impossible théoriquement. On peut cependant conjecturer que des redondances avaient été prévues pour protéger l'engin de ce type de manipulations. Par ailleurs, ce drone, sans doute affecté à des missions d'interception électronique, recevait de toute évidence des signaux GPS cryptés, que les Iraniens auraient également dû désactiver, à en croire cet "ingénieur". Sauf très grosse surprise, c'est peu probable. Il est vrai que des opérations inattendues ont déjà été conduites par des pirates informatiques, qui avaient, par exemple, intercepté des images dedrones américains Predator.

Pour leur part, les Américains affirment que leur RQ-170 Sentinel, également appelé "la bête de Kandahar", a été victime d'un incident technique, qui l'a contraint à se poser en territoire iranien. On se demande d'ailleurs pourquoi, malins comme ils sont, ils n'ont pas prévu un système d'autodestruction qui leur aurait permis d'éviter le ridicule de cette situation. On comprendrait sans doute mieux ce qui est arrivé à ce drone si les Iraniens voulaient bien se donner la peine de retirer les calicots et autres banderoles qui cachent, sur leurs images, le bas de la caisse et le train d'atterrissage du drone. L'examen de leur état pourrait apporter d'intéressantes précisions.

Rappelons que l'existence de cet engin ultrasecret avait été révélée voici deux ans par le site Secret défense.

Un drone américain s'est écrasé aux Seychelles

13 décembre 2011 – 16:05

Les drones américains ne sont pas à la fête en ce moment. Après l'affaire de l'engin furtif RQ-170 Sentinel récupéré par les forces iraniennes, la semaine passée, voilà qu'un MQ-9 Reaper s'est écrasé sur l'aéroport international de Mahé, la principale île de l'archipel des Seychelles.

« Le MQ-9 n'était pas armé et il n'est fait état d'aucune victime » a précisé l'ambassade des Etats-Unis à Maurice, qui a également en charge les Seychelles. L'engin s'est écrasé au retour d'une mission, dont la nature n'a pas été précisée.

Cela étant, l'on sait que des MQ-9 Reaper ont été déployés aux Seychelles en 2009 pour surveiller l'activité des pirates qui sévissent dans l'océan Indien. Mais pas seulement car ces appareils peuvent aussi réaliser des missions de surveillance dans le sud de la Somalie, pays en proie à une guérilla menée par les islamistes des milices Shebabs, lesquelles ont fait allégeance à al-Qaïda.

Quant au RQ-170 Sentinel perdu en Iran, le président Obama a demandé à Téhéran de le restituer aux Etats-Unis. Bien que la période y soit propice, il ne faut pas croire au Père Noël... Aussi, l'Iran a fait savoir qu'il n'en est pas question et, mieux encore, que l'appareil va être copié.

Le porte-avions Charles de Gaulle reprend la mer



Le Charles de Gaulle quittant Toulon, samedi matin
crédits : MER ET MARINE - JEAN-LOUIS VENNE

12/12/2011

Pour la première fois depuis son retour de l'opération Harmattan en Libye, le 12 août dernier, le Charles de Gaulle a retrouvé la mer. Le porte-avions français a appareillé samedi matin de Toulon pour une semaine d'essais suite aux interventions techniques, notamment au niveau de la propulsion, menées à bord ces quatre derniers mois. D'après les informations recueillies auprès de la Marine nationale par nos confrères de Var Matin, le retour à bord des avions n'est pas encore à l'ordre du jour. Les jeunes pilotes de Rafale, Super Etendard et Hawkeye, qui avaient vu leur campagne de qualification sur porte-avions prévue au printemps dernier annulée en raison des opérations en Libye, vont encore attendre. Leurs premiers appontages et catapultages sur le Charles de Gaulle pourraient n'intervenir qu'en février ou mars.



L'appareillage du Charles de Gaulle, samedi (© : MER ET MARINE - JEAN-LOUIS VENNE)



L'appareillage du Charles de Gaulle, samedi (© : MER ET MARINE - JEAN-LOUIS VENNE)



meretmarine.com
L'appareillage du Charles de Gaulle, samedi (© : MER ET MARINE - JEAN-LOUIS VENNE)

Caïman Marine : Premier sauvetage en pleine tempête



meretmarine.com
Un Caïman Marine, version française de l'hélicoptère européen NH90
crédits : MARINE NATIONALE

16/12/2011

C'est un baptême très musclé qu'à connu le nouvel hélicoptère de la Marine nationale. Un Caïman Marine de la flottille 33F, basée à Lanvéoc-Poulmic, a été engagé cette nuit dans une mission de sauvetage des 19 membres du TK Bremen, un vraquier qui s'est échoué vers 2 heures du matin à Erdeven, près de la ria d'Etel, dans le Morbihan. L'appareil a pu secourir les marins, dont le navire a été jeté à la côte par la violente tempête qui a balayé la façade atlantique. Les marins secourus ont été conduits sains et saufs vers la base d'aéronautique navale de Lann-Bihoué, près de Lorient.

La mise en service opérationnelle du NH90 de la marine française a été prononcée le 8 décembre, date à laquelle la 33F a été recréée. Les Caïman Marine, qui ont été commandés à 27 exemplaires (5 livrés), doivent remplacer les Super Frelon et les Lynx dans leurs missions de combat, de sauvetage et de transport.

Les armées mobilisées après l'échouement du cargo TK Bremen? (actualisé)



Armée de terre. Le préfet du Morbihan a envisagé de demander l'assistance de l'armée de terre. Une soixantaine de militaires du 3e Rima aurait pu être engagée dans les opérations de nettoyage. Son "expression de besoins" a été acceptée par les instances de coordination nationale puisque des éléments de l'UIISC1 ont été engagés.

Sécurité civile. Effectivement, un détachement composé de 48 militaires de l'UIISC1 a quitté le quartier Sully de Nogent-le-Rotrou pour confiner la pollution, effectuer des actions de pompage et de nettoyage des plages, dans le cadre du plan POLMAR Terre. L'élément de reconnaissance et d'évaluation s'est mis au travail dès le milieu de journée et a procédé dans l'après-midi à des analyses des écoulements de produits. Le travail de dépollution commencera samedi matin.

Marine nationale. Les moyens engagés par la Marine sont restés limités, mais essentiels dans la phase de sauvetage:

- un *Caïman* de la 33F,
- un *EC225* de la 32F,
- l'*Abeille-Bourbon* mais ce remorqueur n'est pas intervenu,
- un bateau de dépollution qui n'est pas intervenu non plus, la pollution étant terrestre (voir photo ci-dessus),
- une équipe de la marine est restée à bord du navire vendredi mais elle a quitté le cargo en fin de journée.

Villacoublay gagne deux aéronefs de plus

[Outre le Falcon 2000 livré le jour du plan de rigueur](#), la base aérienne 107 de Villacoublay a reçu deux aéronefs supplémentaires, ces dernières semaines. Le premier, un hélicoptère H-34, a été récupéré de la base de Brétigny, et doit être retapé par les mécaniciens de Villacoublay. Il viendra enrichir les fonds de la base, qui comportent déjà une Alouette II et une Alouette III.

Par ailleurs, avec l'installation du commandement des forces aériennes stratégiques (**CFAS**) sur la BA107, un Mirage 2000NK2 a aussi rallié, dans le courant de l'été.

PUBLIE PAR MAMOUTH LEADER A L'ADRESSE [12/14/2011 07:42:00 AM](#) [LIENS VERS CE MESSAGE](#)

Le Touraine va être mis en sommeil

Cruel, surtout après l'activité du **Touraine**, pendant Harmattan : l'emblématique escadron de transport 1.61 Touraine va être "mis en sommeil à l'été 2012" lit-on, en tout petit, dans la gazette de l'armée de l'air. La nouvelle surprend, mais pas tant que cela : le décalage du programme A400M, et la décroissance du parc Transall, dont les derniers exemplaires métropolitains doivent rallier Evreux n'ont apparemment pas laissé le choix à l'armée de l'air.

Comme la flottille **33F** ou le **Neu Neu** avant lui, le Touraine doit donc disparaître du ciel pour mieux renaître, a priori, en 2014, sur son nouvel appareil. Les équipages sont dispersés dans les autres escadrons, ou dans l'équipe de marque A400M.

Ce blog avait déjà expliqué, par ailleurs, [que le Transall R18, vestige de Kolwezi, sera remis cette année au musée de l'air.](#)

PUBLIE PAR MAMOUTH LEADER A L'ADRESSE [12/16/2011 01:26:00 PM](#) [LIENS VERS CE MESSAGE](#)

Bouclier US: les nouveaux missiles russes invulnérables (militaire)



MOSCOU, 16 décembre - RIA Novosti

Les nouveaux missiles balistiques intercontinentaux russes de type Iars, Topol-M et Boulava ne peuvent pas être interceptés par le système de défense antimissile américain, a affirmé vendredi le commandant en chef des Troupes de missiles stratégiques russes (RVSN), le général Sergueï Karakaïev.

"Nos nouveaux missiles possèdent des caractéristiques qui les rendent invulnérables à toutes les étapes du vol", a-t-il déclaré aux journalistes.

Selon le général, ces missiles russes sont caractérisés par une phase d'accélération beaucoup moins prolongée que celle des missiles d'anciens types.

"Durant cette phase, le missile effectue des manœuvres intenses en termes d'altitude et de direction, rendant impossible la prédiction du point de rencontre pour un intercepteur", a expliqué M. Karakaïev.

Pour y parvenir, les concepteurs ont dû résoudre une série de problèmes techniques. Il s'agissait notamment de créer une structure solide et légère, des propulseurs puissants et des instruments de contrôle capables de supporter des surcharges considérables.

"Les essais en vol effectués ces dernières années ont montré que ces objectifs ont été atteints", a constaté le général.

Topol-M

Système de missiles balistiques intercontinentaux

Désignation

Nom de série: RT2PM2 Topol-M.

Code russe: 15J65

Code START: RS-12M2. Code OTAN: SS-27 Sickle-B

Classe: missile balistique intercontinental

Caractéristiques techniques

Longueur	22,7 m
Diamètre	1,86 m
Masse	47.100 kg
Nombre d'étages	3
Masse au lancement	1,2 t
Combustible	propergol composite



Particularités

Phase d'accélération réduite

Ogive manoeuvrable

Historique

Conçu par l'Institut des technologies thermiques de Moscou (MIT) sur la base du système Topol (RT2PM). Les travaux de conception ont débuté au milieu des années 1980 et les premiers tests balistiques se sont déroulés en 1994. Les premiers missiles Topol-M ont été mis en état opérationnel en 1998. Au début de 2010, on comptait 49 missiles ensilés et 18 rampes mobiles en état d'alerte



Capacités de combat

Ogive simple de 0,55 Mt, système développé de pénétration du bouclier antimissile, écart circulaire probable de moins de 200 m

Modernisation en cours du missile Topol-M en vue de le doter de trois ogives multiples indépendantes

RIANOVOSTI © 2010

www.rian.ru

La phase initiale du vol, celle d'accélération, est baptisée par les professionnels "phase active". C'est précisément à cette étape qu'un missile prend la vitesse nécessaire pour parcourir des milliers de kilomètres et atteindre la cible.

"L'ennemi a tout intérêt à abattre le missile lors de la phase active, avant la séparation des charges. Car dès qu'elles se seront séparées, il faudra les détecter et les détruire une à une, en les isolant des leurres qui les accompagnent et en surmontant les brouillages actifs qui empêchent le guidage des antimissiles", a précisé le commandant en chef des troupes RVSN.

Blindés : 1 milliard de livres pour rien

Posted on 13 décembre 2011 by Nicolas Gros-Verheyde

(BRUXELLES2) Le dernier rapport de la cour des comptes britannique au Parlement est sans nuances. Depuis 1998, le ministère de la défense a dépensé « 1,1 milliard £ (1,5 milliard d'euros) dans différents projets de véhicules blindés, sans aucun résultat » soulignent les auteurs du rapport. Dont 321 millions £ ont été perdus dans des projets annulés ou suspendus.

Une perte de capacité qui a pesé sur les opérations

C'est en partie à cause de ce gaspillage, de cette incapacité à fournir à des véhicules blindés, que le ministère a du recourir à la procédure d'urgence et débloquer 2,8 milliards £ pour faire face aux besoins générés par les opérations en Irak et en Afghanistan et acheter les véhicules résistant aux mines. Autre conséquence, l'usage plus important des hélicoptères pour effectuer les missions de reconnaissance ou de transport que ne peuvent pas faire des véhicules.

Indécision, ambitions trop élevées, manque de priorités

Les coupes sévères opérées ces dernières six années se montent à 10,8 milliards £, les véhicules blindés ayant plus souffert que d'autres projets d'équipements. Elles ne laissent qu'un montant « insuffisant » – 5,5 milliards £ pour les dix prochaines années – pour fournir tous les programmes planifiés de véhicules blindés. Le ministère a été « à la fois indécis et trop ambitieux dans la définition de ses critères d'équipement, tandis que les moyens d'achat des véhicules sont trop compliqués », critique le rapport qui souligne que le travail réalisé lors de la SDSR (strategic review) n'a « pas été suffisant ». A l'avenir, il devrait avoir une approche plus « réaliste » dans ses équipements, en étant plus déterminé et en donnant des priorités claires.

13.12.2011

Australie: 7,5 milliards de dollars pour 7 500 nouveaux véhicules



Dans un communiqué du 12 décembre (cliquer [ici](#) pour le lire), le ministère australien de la Défense a annoncé qu'il allait investir 7,5 milliards de dollars australiens dans le cadre du projet *Overlander-Land 121* qui va voir l'achat de 7 500 nouveaux véhicules au cours dix prochaines années. Thales Australie est dans la boucle pour une portion de ce contrat estimée à 1,5 milliard.



Overlander comporte plusieurs phases.

- la phase 3B (*Protected and unprotected medium and heavy vehicles*) a été confiée à Rheinmetall MAN et ses sous-traitants locaux. Il s'agit de fournir 2 700 camions tactiques (avec une option pour 1 000 autres) pour remplacer les *Unimog*, *Mack* et *S-Liner* des armées (photo ci-dessus).

- la phase 4 (*protected and unprotected light vehicles*) a été confiée à la filiale australienne de Thales (qui a proposé son *Hawkei*, photo ci-contre); elle concerne 1 300 véhicules. Thales qui produit le MRAP *Bushmaster* pourrait aussi fournir des MRAP supplémentaires.

- la phase 3A et 5A concerne des véhicules tactiques pour l'entraînement. Il s'agit de 1 187 *G-Wagons* de la marque Mercedes dont 307 exemplaires ont déjà été livrés.

Le Hawkei de Thales a été choisi pour équiper l'armée australienne

13 décembre 2011 – 9:58



Le groupe français Thales a remporté, le 12 décembre, un appel d'offre visant à remplacer les véhicules Land Rover de l'armée australienne, dans le cadre du programme Land 121 Phase 4.

La filiale australienne de Thales devrait ainsi livrer 1.300 véhicules Hawkei, pour montant 1,1 milliard d'euros (1,5 milliards de dollars australiens). La production devrait commencer sur le site de Bendigo en 2015, sous réserve d'un ultime feu vert du gouvernement australien, pour des premières livraisons en 2016.

Le Hawkei est un véhicule protégé léger (PVM-LM) capable de transporter 6 soldats tout en offrant une haute protection contre les tirs d'armes légères et les engins explosifs improvisés. Aérotransportable, il peut rouler à une vitesse maximale de 130 km/h (100 km/h en croisière) et dispose d'une autonomie de 600 km. Il se décline en 4 versions : commandement, liaison, transport et reconnaissance.

« Le contrat de développement annoncé aujourd'hui nous permettra de transformer le prototype en véhicule prêt à être produit, qui répond totalement aux spécifications de l'armée australienne », a déclaré Chris Jenkins, le PDG de Thales Australia.

Il s'agit du second contrat d'importance liant Thales à l'armée australienne, le premier étant celui portant sur la livraison du véhicule blindé de transport de troupes Bushmaster, lequel est également entré en dotation au sein des forces britanniques et néerlandaises. Il devrait être proposé sous le nom de « Broussard » à l'armée de Terre française pour remplacer les VAB (véhicule de l'avant blindé) et concurrencera ainsi l'offre qui sera faite conjointement par Nexter et Renault Truck Defense.

Par ailleurs, les groupes allemands Rheinmetall MAN et Mercedes Benz ont également été choisis par l'armée australienne pour lui fournir entre 2.700 et 3.700 véhicules. Le montant de ces contrats n'est pas encore connu dans le détail.

DCNS en lice pour fournir 12 sous-marins à la Royal Australian Navy

13 décembre 2011 – 11:32

En mai 2009, et partant du constat établi par un Livre blanc sur la défense évoquant un possible conflit dans la zone Asie-Pacifique, l'Australie a annoncé le lancement d'un plan doté de 70 milliards de dollars pour renforcer ses forces armées au cours des 20 prochaines années.

Le développement des capacités militaires de Pékin est un des raisons pouvant expliquer la décision de Canberra d'accentuer son effort en matière de défense. « La Chine sera de loin la plus puissante force militaire d'Asie (...). La modernisation de l'armée chinoise, par son rythme, son étendue et sa structure peut constituer une source d'inquiétude pour ses voisins faute d'explication minutieuse » pouvait-on lire dans le Livre blanc australien.

Ainsi, dans le cadre de cette politique, la Royal Australian Navy devrait être profondément modernisée. Et cela passe par l'achat de nouveaux navires, dont 12 sous-marins, ce qui aura pour conséquence de doubler le nombre de submersibles qu'elle met actuellement en oeuvre.

En effet, l'Australie a acquis, dans les années 1990, 6 sous-marins de la classe Collins de conception suédoise. Seulement, ces bâtiments se sont révélés décevants. « Le problème essentiel (...) est qu'ils ne peuvent pas performer aux niveaux requis pour les opérations militaires. Les causes sous-jacentes en sont une myriade de déficiences dans leur design et des limitations opérationnelles conséquentes liées à la plate-forme et aux systèmes de combat » a estimé, en 1999, un rapport public commandé par le gouvernement à Malcom McIntosh et John Prescott.

Quoi qu'il en soit, l'Australie a demandé à 3 groupes européens de lui présenter des offres dans le cadre de l'achat de ces 12 sous-marins, lesquels devront être à propulsion classique. Le montant de ce contrat pourrait atteindre les 27,6 milliards d'euros pour la livraison du premier sous-marin à l'horizon 2025.

Parmi les constructeurs navals européens contactés, l'on trouve Howaldtswerke-Deutsche Werft GmbH (filiale de ThyssenKrupp, en Allemagne), Navantia (Espagne) et DCNS pour la France. « Les projets des futurs sous-marins est le plus important et le plus complexe des projets de défense que nous ayons jamais engagé » a commenté Jason Clare, le ministre en charge des équipements militaires.

DCNS, HDW et Navantia en lice pour les futurs sous-marins australiens



Un Scorpène malaisien

crédits : MER ET MARINE - JEAN-LOUIS VENNE

14/12/2011

Plus de 27 milliards d'euros pour 12 sous-marins. C'est l'énorme programme que compte lancer l'Australie afin de remettre sur pied ses forces sous-marines. Hier, le ministre australien de la Défense, Jason Care, a annoncé que les trois principaux constructeurs européens de sous-marins avaient été contactés. Le Français DCNS, l'Allemand HDW (TKMS) et l'Espagnol Navantia ont été sollicités afin de donner des informations sur leurs produits en matière de bâtiments conventionnels (c'est-à-dire à propulsion non nucléaire). Il s'agit d'un RFI (Request For Information), qui doit précéder une demande de remise de propositions (Request For Proposal - RFP). L'objectif de Canberra est de disposer d'une nouvelle capacité sous-marine à l'horizon 2025.

Il s'agit, tout d'abord, de remplacer les 6 unités du type Collins de conception suédoise, des bâtiments mis en service entre 1996 et 2003, avec lesquels la marine australienne rencontre d'importants problèmes techniques. Au point que l'efficacité de la sous-marine australienne est aujourd'hui remise en cause. Mais, au-delà du remplacement de cette classe de bâtiments, il s'agit aussi de doubler les effectifs de la Royal Australian Navy, afin de répondre aux besoins de protection des intérêts stratégiques australiens dans la région. Canberra souhaite notamment

contrebalancer l'expansion de la marine chinoise, avec le soutien des Etats-Unis, qui vont renforcer leur présence militaire en Australie.

Pour les industriels européens, ce contrat potentiel, de première importance, devrait donner lieu à une sévère bataille commerciale et politique. Avec son Scorpène, qui bénéficie de nouvelles évolutions et a accumulé les éloges, DCNS a actuellement le vent en poupe, 14 bâtiments de cette famille ayant été vendus au Chili, à la Malaisie, à l'Inde et au Brésil. HDW, de son côté, fait toujours la promotion du type 214, vendu à la Grèce, à la Corée du Sud et à la Turquie. Quant à Navantia, sa position peut paraître plus fragile, son S80 étant toujours en construction pour la marine espagnole (et donc pas éprouvé à la mer). Mais le groupe espagnol a encore un peu de temps devant lui et, surtout, il compte profiter de la percée faite en Australie avec la vente à ce pays de deux porte-hélicoptères d'assaut et trois destroyers lance-missiles. Les jeux paraissent donc très ouverts.

Thales augmente sa participation au capital de DCNS et vise un rapprochement avec Nexter

16 décembre 2011 – 12:59

La consolidation de l'industrie française de l'armement terrestre est-elle enfin en vue? Après l'annonce d'une alliance entre Renault Trucks Defense et Nexter pour le contrat VBMR (véhicule blindé multi-rôles) qui vise à trouver un successeur aux bons vieux VAB (véhicule de l'avant blindé) de l'armée de Terre, c'est au tour du groupe Thales, qui est également présent sur ce secteur avec le Bushmaster, d'évoquer des discussions pour un rapprochement avec l'ex-Giat.

Ainsi, pour le groupe spécialiste de l'électronique de défense, dont Dassault est actionnaire à hauteur de 26%, l'opération consisterait à rapprocher, au sein de Nexter, les filiales munitionnaires des deux structures, à savoir Nexter Munitions et TDA Armements, en échange d'une prise de participation de Thales au capital de Nexter Systems, détenu actuellement à 100% par l'Etat.

Cela permettrait à Nexter « de jouer un rôle de premier plan au niveau international » a fait valoir Thales, par voie de communiqué. Le nouvel ensemble mis en place « s'appuierait sur la complémentarité de ses sites de production pour offrir une gamme complète de produits à ses clients, accroître sa compétitivité et conquérir de nouveaux marchés à l'exportation » explique encore le texte.

Pour mesurer les forces en présence, Thales fait figure de géant par rapport à Nexter. Le groupe public compte 2.700 salariés répartis sur 9 sites de production et a affiché un chiffre d'affaires de 1,1 milliards d'euros en 2010, principalement tiré des commandes de l'armée française, pendant que celui du groupe d'électronique de défense (68.000 salariés) a dépassé les 13,1 milliards d'euros.

A noter que Thales et Nexter, sans oublier Sagem, sont également partenaires dans le cadre du programme Scorpion (Synergie du contact renforcée par la polyvalence et l'infovalorisation) et ont remporté, l'an passé, le « contrat d'architecture » de ce projet.

Par ailleurs, et dans le secteur naval cette fois, le conseil d'administration de Thales a décidé de lever l'option lui permettant de faire passer de 25% à 35% la participation du groupe dans le capital de DCNS. « Cette étape est importante pour la constitution d'alliances stratégiques dans le domaine naval en Europe » a indiqué l'électronicien.

Cette opération va permettre à Thales d'avoir plus de poids dans les décisions liées à la gouvernance du constructeur naval et à l'Etat de réduire sa participation de 74 à 64%. Ce choix est à regarder à la lumière des résultats de DCNS et surtout de ces perspectives, lesquelles s'annoncent plutôt bonnes, avec l'obtention probable de marchés en Afrique et en Asie grâce à sa gamme de navires Gowind.

Enfin, le dossier des échanges d'actifs dans la filière optronique entre les groupes Safran et Thales semble une nouvelle fois au point mort, alors que son règlement avait été annoncé en bonne voie à plusieurs reprises. Il a été question, récemment, d'un possible accord portant sur la création d'une coentreprise et le rachat en commun de 20% de Sofradir, une filiale d'Areva spécialisée dans les capteurs infrarouge. Mais il semblerait que cette affaire, qui a usé 3 ministres de la Défense depuis qu'elle a été mise sur le tapis, soit finalement repoussée après l'élection présidentielle de 2012.

Le F-35 donné vainqueur de l'appel d'offres japonais

14 décembre 2011 – 10:55

La géostratégie est l'un des facteurs clés pouvant expliquer le succès ou l'échec d'un avion de combat proposé dans le cadre d'un appel d'offres. Un nouvel exemple est en passe d'être donné au Japon.

En décembre 2010, Tokyo a publié son programme de défense nationale pour les dix prochaines années. Parmi les mesures recommandées figurait la nécessité de remplacer les avions F-4 Phantom des forces aériennes d'auto-défense japonaise.

A cette fin, un appel d'offres, évalué à 6 milliards d'euros, a récemment été lancé. Trois constructeurs se sont mis sur les rangs : Lockheed-Martin a proposé le F-35 Lightning II, encore en cours de développement, Boeing a soumis le F-18 Super Hornet et le consortium européen Eurofighter, allié à Sumitomo, a présenté son appareil, le Typhoon.

Pour convaincre Tokyo, le directeur du programme Eurofighter chez BAE Systems a mis dans la balance d'importantes concessions, avec la promesse que les Typhoon seraient assemblés et mis à niveau par l'industrie nipponne. « Nous sommes également en mesure d'offrir les codes sources des logiciels et d'autres données, ce qui permettra au Japon de pouvoir développer lui-même l'avion dont il a besoin maintenant et dans le futur » a-t-il déclaré, en octobre dernier.

Mais manifestement, la proposition d'Eurofighter n'a pas fait le poids face au lobbying américain et surtout à la relation historique et stratégique qu'entretiennent Tokyo et Washington. Car, selon le quotidien économique japonais Nikkei, c'est l'offre la plus coûteuse et qui semblait la plus faible, c'est à dire celle concernant le F-35 Lightning II, qui serait en passe de l'emporter. La décision doit faire l'objet d'une annonce officielle le 16 décembre, à l'issue d'un conseil de sécurité du gouvernement.

Qualifié de « trillion programme » aux Etats-Unis, en raison de l'explosion de ses coûts (+77% depuis 2002, année de son lancement), le F-35 Lightning II, encore appelé Joint Strike Fighter, n'est pas ménagé par les critiques, même au sein du Pentagone puisque le responsable de ce projet, le vice-amiral David Venlet, [s'est récemment dit](#) « surpris » par le « nombre de modifications » ainsi que par « leur coût », lesquelles sont nécessaires pour pallier aux différents points faibles mis en évidence à l'occasion des essais de cet appareil.

Une des raisons que l'on peut avancer pour expliquer le choix japonais, s'il est confirmé (ce que n'a pas fait le ministère de la Défense nippon), est à chercher du côté de la Russie et de la Chine, ces deux pays, avec lesquels Tokyo a des différends territoriaux, mettant actuellement au point des avions furtifs, avec respectivement le T-50 et le J-20. Aussi, la furtivité de l'appareil devant équiper au moins deux escadrons des forces aériennes d'autodéfense japonaises aurait été un critère déterminant.

Le dernier F-22 Raptor est sorti d'usine

15 décembre 2011 – 18:19



Au début des années 1990, il était question de doter l'US Air Force de 750 exemplaires de l'avion furtif F-22 Raptor, développé par Lockheed-Martin. Finalement, et avec la volonté de l'administration Obama d'éviter les dépenses inutiles – affirmée dès son entrée en fonction en 2009 – ce programme a été écourté.

Ainsi, l'US Air Force n'aura pas eu plus de 187 F-22 Raptor en service. Et le dernier de cette série vient de sortir des lignes d'assemblage de l'usine Lockheed-Martin implantée à Marietta, en Géorgie. Cet appareil sera livré au printemps prochain, à la base d'Elmendorf.

Au total, et depuis 1991, 195 F-22 auront donc été construits, dont 8 pour les essais et le développement. Mais cette réduction de cible a une conséquence sur le coût unitaire de ces appareils : un exemplaire vaut 350 millions de dollars.

Conçu pour la supériorité aérienne – sa signature radar, réduite à une bille d'acier, lui donne un avantage sur ces adversaires -, le F-22 Raptor n'a jamais été engagé en opération par l'US Air Force, hormis un déploiement au Japon quand la Corée du Nord a réalisé un essai de missile balistique ainsi que celui d'une arme nucléaire, en 2009.

Même si maintenant demande moins d'efforts par rapport à celle d'un F-15 – ses équipements électroniques pouvant, par exemple, être remplacés sans outils et il demande moins de pièces détachées et il faut 8 C-141B chargés d'équipements pour un déploiement d'une trentaine de jours contre 15 pour son aîné – il n'en reste pas moins que le Raptor est sujet à de fréquentes pannes, ce qui limite sa disponibilité.

Récemment, cet avion a été cloué au sol pendant plusieurs mois en raison d'un problème présumé concernant son système OBOGS (On-Board Oxygen Generating System), qui donne au pilote les fonctions nécessaires à sa respiration et sa protection anti-G quand l'appareil atteint une certaine altitude, après la perte d'un F22 en Alaska.

Mais un rapport de l'US Air Force, établi en juillet dernier mais qui vient d'être rendu public, a mis en cause le pilote, qui s'est tué dans l'accident. Malgré le constat d'un dysfonctionnement fait par les enquêteurs, il n'aurait pas appliqué une procédure d'urgence qui lui aurait permis de ramener son avion à sa base, à cause d'un phénomène de désorientation spatiale.

Quoi qu'il en soit, il est prévu, dans le cadre du programme Increment 3.2, de moderniser le F-22 Raptor afin de lui donner de la polyvalence en lui ajoutant des capacités air-sol et d'améliorer ses performances pour les missions de supériorité aérienne.

Et avec l'apparition du T-50 russe et du J-20 chinois, deux appareils furtifs, il se pourrait que d'autres modifications lui soient apportées, lesquelles consisteraient à le doter d'un capteur infrarouge de recherche et poursuite (IRST) et de muscler son déjà puissant radar APG-77.

Le Japon a lancé un nouveau satellite espion

13 décembre 2011 – 15:08

Après le survol de son territoire, en 1998, d'un missile balistique nord-coréen, Tokyo a décidé de mener un programme d'observation des activités de Pyongyang via des satellites espions, placé sous l'autorité du Premier ministre japonais

Ainsi, dans le cadre de cette politique, une fusée H-2A a mis sur orbite, le 12 décembre, le satellite Radar-3 depuis le site de l'agence spatiale japonaise (JAXA) de Tanegashima, dans le sud-ouest du Japon.

Un lancement d'un appareil du même type est prévu d'ici le printemps 2013. Il s'agit de remplacer deux satellites radars précédemment lancés mais qui, depuis, ne sont plus opérationnels.

Selon les médias japonais, le Radar-3, conçu par Mitsubishi Heavy Industries (MHI) a coûté 517 millions de dollars, montant auquel il faut ajouter le coût du lancement, qui est de l'ordre de 133 millions.

Désormais, le Japon dispose de 4 satellites espions en orbite, dont trois de reconnaissance optique. Les deux derniers de ce type qui ont été lancés ont pu bénéficier des dispositions de la Loi fondamentale sur l'espace, adoptée en 2008, laquelle a levé la contrainte qui pesait jusqu'alors sur les engins spatiaux de renseignements, dont les capacités ne devaient pas excéder celles des satellites à usage commerciaux.

La bonne santé des exportations d'armement russe



Par Joseph Le Gall

Le 7 décembre 2011, lors du salon de défense antiaérienne et antimissile Lima-2011 à Langkawi (Malaisie), Viktor Komardine,

directeur adjoint de l'agence russe d'exportation d'armements Rosoboronexport, a annoncé que les exportations russes atteindraient près de 12 milliards de dollars en 2011, en augmentation de 10% par rapport à 2010. Les commandes enregistrées par Rosoboronexport pour les années à venir seraient de l'ordre de 36 milliards de dollars. Chaque année, la Russie signerait en moyenne 1 500 contrats d'armement. Des négociations sont en cours avec la Malaisie pour la livraison de six chasseurs Su-30MK2 en plus des 10 exemplaires déjà livrés. Ces derniers mois, plusieurs contrats ont été signés avec Singapour pour divers matériels : 10 hélicoptères Mi-35, 14 hélicoptères Mi-17, 17 blindés de transport de troupes TMP-3F, 48 blindés BTR-80A et 9 000 fusils d'assaut. Si l'embargo de l'ONU sur la livraison d'armes à Tripoli a coûté près de 4 milliards de dollars aux entreprises russes d'armement, le PDG de Rosoboronexport, Anatoli Issaïkine, dit avoir réussi à compenser ces pertes et verrait même dans l'instabilité en Afrique du Nord la possibilité de développer son carnet de commandes. Certains pays de la région ont de fait déjà annoncé vouloir renforcer leur défense antiaérienne. Les ventes de systèmes d'armes antiaériens devraient atteindre 18% de l'ensemble des exportations d'armement russes en 2011.

Le 1er décembre 2011, le vice-premier ministre russe Sergueï Ivanov a déclaré que les sanctions imposées par l'Union européenne contre la Syrie n'impliquaient pas l'arrêt des livraisons d'armes russes à Damas. « *Nous devons remplir l'ensemble de nos obligations contractuelles*, a expliqué Anatoli Issaïkine, *et nous le ferons tant qu'il n'y aura pas de sanctions internationales ou de décret gouvernemental approprié* ». Selon l'agence Interfax, citant des sources militaires russes, Moscou a ainsi honoré un contrat signé en 2007, pour la fourniture à la Syrie de deux batteries du système avancé de défense anti-navires « Bastion » utilisant le missile SSN-26 Yakhont (P-800 Onix) destiné à renforcer la défense du littoral syrien contre d'éventuelles attaques menées depuis la mer. Chaque batterie se compose de 18 lanceurs terrestres mobiles transportant deux Yakhont SS-N-26. La livraison des 72 missiles prévus serait pratiquement terminée, et même en avance sur les délais. Le complexe « Bastion », fabriqué par NPO Mashinostroyeniya, serait en mesure de neutraliser tous les types de navires de surface. Il peut engager des cibles isolées (navire unique) ou multiples (convois, groupes de combat, groupe aéronaval). La détection et l'acquisition des cibles sont assurées par le système de surveillance aérien et côtier Monolit B conçu par le groupe JSC Typhoon, lequel peut traiter jusqu'à 50 cibles au-delà de l'horizon, à 250 Km de distance en mode passif et 450 Km en mode actif. Le Yakhont peut être lancé depuis la terre ou la mer. Il possède une portée de 300 Km (trajectoire balistique, avec une vitesse de vol de Mach 2.3) et 120 Km en tir direct (entre Mach 1.5 et 1.7) et embarque une charge militaire de 300Kg.

Sources : RIA Novosti – Interfax – nationspresse.info - sites russes et israéliens

Léopards en pleine forme cherche acheteurs bien sous tous rapports

Posted on 15 décembre 2011 by Nicolas Gros-Verheyde

(BRUXELLES2) Après les Allemands qui négocient avec l'Arabie Saoudite des chars neufs, voici

les Néerlandais qui cherchent à fourguer sur le marché international, leurs chars Leopard en surplus. Ils pensaient avoir trouvé un acheteur, en la personne de l'Indonésie, prête à leur acheter 119 tanks. Hélas... le gouvernement semble se heurter à une sévère résistance, du côté de ses parlementaires. La Seconde chambre des Pays-Bas, qui doit donner son avis, semble prête à basculer. L'opposition de gauche était contre. Elle a reçu le renfort des populistes du PVV qui sont contre « *la vente de matériel militaire aux pays musulmans* » comme l'a rappelé Wim Kortenoeven, le chef de groupe à la chambre. Les partis de la majorité, notamment le VVD (libéraux) sont furieux. « C'est un trou dans le budget de la défense » estime leur leader à la chambre, selon le quotidien néerlandais Telegraaf qui rapporte l'information.

Un marché de l'occasion en plein boom

Le moment est cependant crucial comme le remarque le ministre de la Défense, Hans Hillen : « *Le marché du matériel d'occasion est difficile à une époque où beaucoup de pays occidentaux mettent du matériel en vente à la suite de mesures d'économies.* »

L'Allemagne, de son côté, s'apprête à signer un contrat de vente de 270 chars neufs Leopard 2 de type A7 + à l'Arabie Saoudite, « la Porsche 911 des véhicules militaires », précise Die Zeit. Un contrat tout aussi contesté selon le journal allemand qui souligne de voir ces chars utilisés pour réprimer des manifestations, comme à Bahrein, où les forces armées d'Arabie Saoudite sont intervenues à l'appel de son voisin.

La Marine américaine se renforce dans la Pacifique

Par Jean-Stéphane Betton

Alors que les troupes américaines se retirent d'Irak et d'Afghanistan, Washington s'apprête à renforcer sa présence dans l'Océan Pacifique avec la réactivation de la base du port de Darwin, au Nord de l'Australie, en sommeil depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Les premières rotations de bâtiments américains et les premiers Marines débarqueront au début de l'été 2012 pour atteindre progressivement un effectif de 2500 hommes. Cette présence s'ajoutera à celle des bases déjà nombreuses dans la région : à Okinawa au Japon, à Guam (une île américaine située à 2 000 kilomètres au nord de la Papouasie Nouvelle-Guinée) et en Corée du sud.

Ce renforcement de la coopération militaire avec l'Australie est une réponse ferme à la montée en puissance de la marine chinoise et concrétise l'intérêt porté par les Etats-Unis aux régions Asie-Pacifique et Océan Indien. Il rassure les états riverains de la mer de Chine traditionnellement alliés de Washington comme le Japon, Taiwan ou les Philippines, mais aussi d'autres pays moins proches comme Singapour ou le Vietnam qui ne voient plus d'un mauvais œil la forte présence de l'US Navy dans ces eaux, seule capable de faire pièce à l'Empire du Milieu. Aucun de ces petits états n'est en effet en mesure de s'opposer valablement à Pékin qui revendique la totalité de la mer de Chine méridionale, artère vitale du commerce maritime transitant par le détroit de Malacca et dont les fonds recèleraient un formidable trésor de réserves énergétiques.

La Royal Navy surveille de près le porte-avions russe Kuznetsov



Le HMS York a rejoint le Kuznetsov au large des Orcades

crédits : ROYAL NAVY

15/12/2011

Partis de Russie début décembre, le porte-avions Kuznetsov et son escorte sont arrivés cette semaine au large des îles britanniques. Et la proximité du groupe aéronaval russe avec les Orcades n'a, apparemment, pas été du goût de Londres. Bien que restant dans les eaux internationales, le bâtiment amiral de la flotte du Nord a eu la surprise de voir apparaître lundi le destroyer lance-missiles HMS York, ouvertement dépêché sur zone pour surveiller les manoeuvres du groupe aéronaval russe. « C'est la première fois depuis de nombreuses années que (le Kuznetsov) est déployé près du Royaume-Uni et la présence du HMS York démontre la volonté de la Royal Navy de maintenir l'intégrité et la sécurité des eaux britanniques », a déclaré la marine anglaise. Le commandant du destroyer a même été encore plus clair. « Notre présence est un signal clair au groupe aéronaval russe : La Royal Navy est active et en alerte dans les eaux britanniques et nous continueront à surveiller leurs activités jusqu'à ce qu'ils aient passé leur chemin », a indiqué le commandant Rex Cox, qui n'a pas hésité, dans ce contexte, à se rapprocher assez près du porte-avions russe, histoire de lui rappeler que les marins britanniques étaient chez eux dans cette zone.

Accompagné du destroyer Admiral Chabanenko, de deux frégates et d'un pétrolier-ravitailleur, le Kuznetsov a quitté la Russie pour un déploiement de plusieurs mois en Atlantique et Méditerranée.



Le HMS York et le Kuznetsov (© : ROYAL NAVY)

Guyane : démantèlement d'un site d'orpaillage illégal

Mise à jour : 15/12/2011 18:25

Fin novembre 2011, les forces armées en Guyane (FAG) ont participé, en soutien des forces de la Gendarmerie nationale, à une opération de démantèlement d'un site d'orpaillage illégal dans le cadre de la mission *Harpie*.



70 militaires du 3ème régiment étranger d'infanterie (3ème REI) ont appuyé 40 gendarmes qui ont procédé à l'interpellation de 45 personnes, toutes en situation irrégulière.

Situé au nord-ouest du barrage de Petit Saut, à 40 km de Kourou, le site investi s'étendait sur plusieurs hectares. Il s'agissait d'un important réseau de trafiquants constitués autour

du site d'orpaillage clandestin.

L'opération a permis, au-delà du démantèlement du site d'orpaillage, de contribuer à la lutte contre des réseaux d'immigration clandestine et de trafics d'êtres humains, un des effets générés par l'orpaillage clandestin.

En une semaine d'opération, les gendarmes appuyés par les FAG ont saisi de l'or, des armes, des quads, plus de 10 tonnes de matériel (groupes électrogènes, moteurs, concasseurs) et près de 2000 litres de carburant.

Les FAG sont engagées depuis 2008 dans la mission intérieure *Harpie* de lutte contre l'orpaillage clandestin, en soutien des forces de gendarmerie et de police.

Environ 450 militaires des FAG sont déployés en permanence sur les réseaux fluviaux pour neutraliser les flux logistiques des orpailleurs et en forêt pour démanteler les sites d'exploitation d'or illégaux.



Sources : EMA

Droits : Ministère de la Défense et des anciens combattants

Le prix

La marine a décerné ce soir le prix Amiral Daveluy, décliné en plusieurs catégories, récompensant toutes, cependant, un travail universitaire. Une lettre de félicitations du **CEMM** a aussi été décernée à **Stéphane Simonnet**, pour son travail sur **Philippe Kieffer** et le **1er BFMC**, ce qui vaut encouragement pour publication, a estimé l'amiral **Rogel**.

Plus académiquement, le jury a distingué **Ingrid Bourdonnais-Jacquard** pour un sujet de doctorat de droit maritime sur "l'abordage maritime", effectué à Aix III, **Jean Laplane** pour un mémoire de fin d'études en histoire sur l'amiral Auphan, le CV (R) **Hugues Eudeline**, pour un travail de très forte actualité sur le "terrorisme maritime et les flux énergétiques internationaux". Last but not least, **Juliette Decolland** a été distinguée pour son mémoire de fin d'études de droit (mené à Nantes) : "faut-il supprimer la limitation de responsabilité en matière de créances maritimes". Cela semble très technique, mais le sujet et l'auteure ont fait mouche : l'intitulé et les extracts en ont impressionné le CEMM lui-même, ainsi qu'une bonne partie de l'assistance.

PUBLIE PAR MAMOUTH LEADER A L'ADRESSE [12/12/2011 11:24:00 PM](#)

15.12.2011

La revue Armées d'Aujourd'hui absent des boîtes à lettres

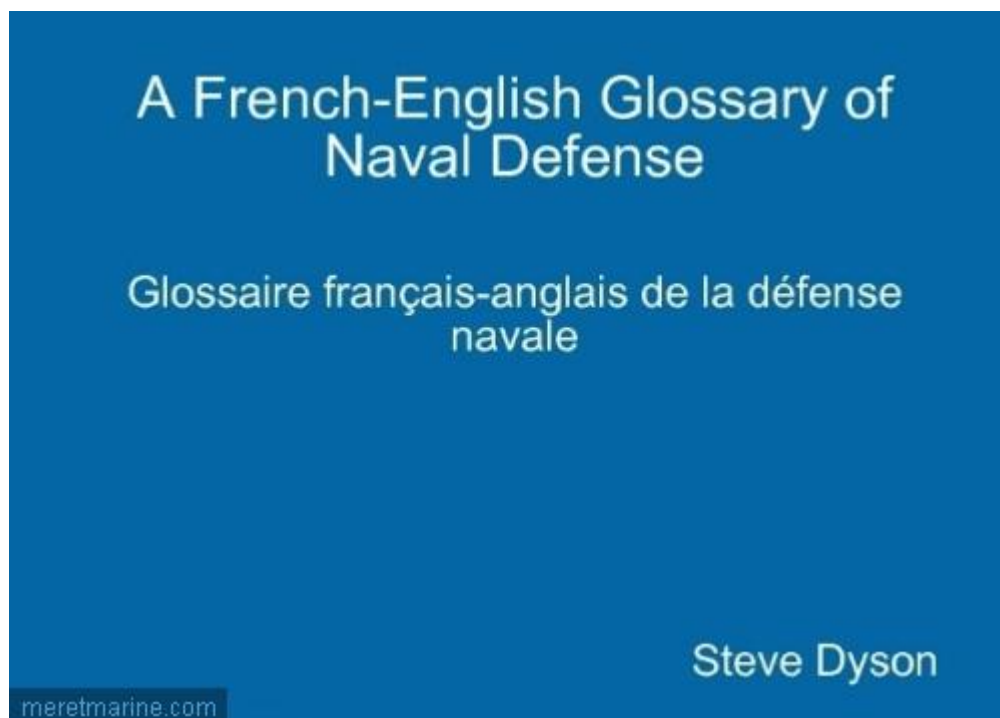
C'est un courrier du mensuel *Armées d'aujourd'hui* qui l'annonce: la revue ne sortira pas ce mois-ci. La raison: l'imprimeur serait confronté à des difficultés.

CirclePrinters France connaît effectivement des difficultés depuis plusieurs mois. La société Circle Printers, qui imprime et conditionne des titres de presse et des catalogues, a été placée en redressement judiciaire en février. Les comptes du groupe affichaient 52 M€ de pertes, ce qui a incité l'actionnaire principal, un fonds de pension néerlandais, à se retirer. Les

incertitudes ambiantes sur les conditions de reprise des sites et des personnels semblent poser problèmes.

Exit donc le numéro de novembre d'*Armées d'Aujourd'hui*. Et ensuite? On se souviendra que le MinDef veut réorganiser ses publications et se passer du "print". Les problèmes de CirclePrinters seront-ils le coup de grâce de la revue?

Un glossaire français-anglais de la défense navale



15/12/2011

Les professionnels français du domaine naval militaire le savent : les traductions du Français vers l'Anglais de textes techniques sont, parfois, loin d'être évidentes. Et, jusqu'ici, il n'existait pas vraiment d'outil très spécifique pour aider à la traduction de tels textes. Ce problème est désormais solutionné puisque Steve Dyson, traducteur et rédacteur technique pour l'industrie française de la défense navale depuis plus de 15 ans, vient d'éditer un glossaire français-anglais de la défense navale. « Cet ouvrage s'adresse aux traducteurs avertis et aux spécialistes de la défense navale. Il est le fruit de la traduction/adaptation de français en anglais de milliers de pages de journalisme technique concernant la défense navale et des sujets connexes », explique Steve Dyson.

Il s'agit d'un outil très spécifique en ce qui concerne le sujet (la défense navale), la « matière première » (des articles de journalisme technique destinés à promouvoir des produits, services et entreprises français) et l'approche traductologique que l'auteur désigne par « traduction par émulation ». L'auteur s'est permis d'écrire l'introduction (« Why this glossary is the way it is ») et les autres pages préliminaires en anglais. Il espère que l'utilisateur francophone l'excusera !

Carcassonne. L'adieu émouvant du "3" à ses camarades tués sur la route

LADEPECHE.fr, PUBLIE LE 10/12/2011 06:50 | J.R.



La totalité du régiment était rassemblée pour dire adieu à ses deux frères disparus./Photos DDM, Sébastien Fabiau

Moment de très vive émotion, hier matin, au quartier Laperrine où la totalité des compagnies du 3e régiment parachutiste d'infanterie

de marine a rendu un dernier hommage à ses deux camarades disparus tragiquement mercredi matin dans un accident de voiture sur l'autoroute A61.

La cérémonie qui s'est déroulée en présence des familles, effondrées, des défunts et du colonel Pottier, chef de corps, fut l'occasion de rendre un hommage, vibrant, à ces deux garçons qui ont fait le choix de l'aventure, du risque et du dévouement voici deux ans. Tous deux engagés en 2009, Benoît Duperray et Kevin Better appartenaient à la deuxième compagnie de combat du régiment. Ils ont, ensemble, participé à des missions importantes au Sénégal en 2010 puis au Tchad en 2011. Le commandant de leur unité, le capitaine Colombar de Ponchara et leur chef de section, le lieutenant Louis Tissot ont dressé le portrait de ces deux soldats, «robustes et motivés» et aux «grandes qualités humaines». Ils ont surtout exprimé la profonde tristesse de l'ensemble de la compagnie et du régiment de les voir partir si prématurément, dans d'aussi malheureuses circonstances.

Vers 11 heures du matin, les deux Marsouins ont franchi pour la dernière fois les portes du quartier Laperrine, accompagnés par le chant, impressionnant, du régiment entonné par l'ensemble de leurs camarades. Les obsèques de Kevin Better seront célébrées lundi à Montélimar et celles de Benoît Duperray auront lieu mardi à Bagnaux. Lors de ces deux cérémonies, une délégation du régiment ainsi que l'aumônier du «3» seront présents. Aux côtés des familles éplorées surtout.

Un caporal-chef sera jugé pour l'accident d'un camion de transport nucléaire à Istres

16 décembre 2011 – 13:57

La chambre militaire du tribunal de grande instance de Marseille aura à se prononcer, le 16 janvier, à huis clos, sur le cas d'un caporal-chef âgé de 28 ans, tenu pour responsable d'un

incident qui, ayant eu lieu en juin 2010, sur la base aérienne d'Istres, ne s'est jusqu'alors pas ébruité.

Selon le quotidien La Marseillaise, qui a révélé cette information, le militaire en cause est poursuivi pour « blessures involontaires, mise hors service d'un matériel à l'usage des forces armées et violation de consignes ».

Selon toute vraisemblance, ce caporal-chef appartiendrait à l'Escadron de transport de matériels spécialisés (EMTS) 91.532, implanté à Bourges-Avord, dont l'existence a été révélée lors de la publication dans le Journal Officiel du décret relatif à l'anonymat des personnels liés au secret défense. La mission de cette unité est de transporter les armes nucléaires du site de Valduc, où elles sont produites, aux « bâtiments K » des bases aériennes concernées par la dissuasion, ainsi qu'à la pyrotechnie de Guenvenez, dans le Finistère.

L'incident en question s'est précisément passé le 9 juin 2010. Ce jour-là, le militaire poursuivi était au volant d'un camion de transport nucléaire – qui ne transportait pas d'ogives – en provenance de la base aérienne de Bourges-Avord. Et, en voulant éviter un militaire en train de faire un footing, le véhicule de 33 tonnes se serait renversé dans un virage, en raison d'une vitesse excessive.

Bilan des courses : une perte matérielle de 50 millions d'euros (ce qui fait quand même beaucoup pour un camion, même modifié pour certaines missions... S'il y a des spécialistes, leurs commentaires sont les bienvenus) et trois militaires à bord du véhicules blessés, dont un a passé 6 mois en étant alité.

Toujours d'après la Marseillaise, l'enquête aurait mis en évidence des excès de vitesse répétés avec ce véhicule, avec des pointes à 105 km/h alors qu'il ne devait pas dépasser les 80 km/h.

Qui plus est, le camion avait connu des ennuis mécaniques peu avant l'accident, une fuite sur une durite de frein ayant été constatée lors d'un trajet vers le site de Valduc (Côte-d'Or). Et, cerise sur le gâteau, le chauffeur n'aurait pas eu les qualifications nécessaires pour conduire cet engin étant donné qu'il a obtenu son brevet « par équivalence »... deux semaines après l'accident, avec un effet rétroactif au 1er mars 2010.

Quand les convois nucléaires roulent trop vite...



Le quotidien La Marseillaise révèle l'accident d'un camion de l'armée de l'air destiné au transport des têtes nucléaires. Excès de vitesse !

Cela ressemble à un banal accident de poids-lourds. Un camion roule trop vite et, pour éviter un joggeur, se décale brutalement vers la gauche, freine, dérape et se renverse sur le bas-côté. Le véhicule est hors d'usage. A bord, trois personnes : deux sont légèrement blessées mais le troisième, un chauffeur au repos, a deux vertèbres fracturées et restera allité pendant six mois.

Problème : le véhicule en question est destiné au transport des ogives nucléaires ! Heureusement, il n'en transportait pas à ce moment là...

L'accident s'est déroulé le mercredi 9 juin 2010 sur la base aérienne BA 125 d'Istres et il avait, jusqu'à présent, été tenu secret. C'est le quotidien de gauche La Marseillaise qui le révèle aujourd'hui, sous la plume de David Coquille. Parce que l'affaire va venir très prochainement en justice. Le caporal-chef de 28 ans, qui conduisait le camion, sera jugé, le 16 janvier prochain, par la chambre militaire du Tribunal correctionnel de Marseille pour "*blessures involontaires*", "*mise hors service d'un matériel à l'usage des forces armées*" et "*violation des consignes*". Selon toute vraisemblance, l'audience devrait se dérouler à huis-clos.

Car elle met en cause une unité dont l'existence même a été révélée publiquement il y a quelques mois. **Nous racontions alors sur ce blog** comment un décret paru au JO sur l'anonymat de certains personnels militaires nous avait permis d'apprendre l'existence de l'Escadron de transport de matériels spécialisés ETMS 91.532. Comme nous l'écrivions alors "*cet ETMS, basé à Avord, est une unité de l'armée de l'air en charge du transport routier des armes nucléaires. "Spécialisé", dans le jargon militaire, veut dire "nucléaire" ! Ce sont les véhicules et les hommes de cet escadron discret qui transportent les éléments des armes entre l'usine CEA du Valduc (Cote d'Or), les "bâtiments K" (ex-DAMS, dépôts ateliers de munitions spéciales) des bases aériennes et la pyrotechnie de Guenvenez, dans le Finistère. Cette unité est tellement discrète qu'elle ne figure pas sur la liste des unités accueillies par la BA 702 d'Avord (Cher).*"

Les camions utilisés pour cette mission très particulière (VSPE - Véhicule spécial renforcé) sont des Scania blindés pesant 33 tonnes, avec un moteur de 585 cv. Leur prix unitaire serait de 50 millions d'euros, selon les FAS, citées par le journal.

L'accident du 9 juin 2010 s'est déroulé alors que le VSPE circulait sur la base aérienne d'Istres, en provenance d'Avord - d'où il était parti le matin même. Selon le tachygraphe (enregistreur de vitesse), il roulait à 72 km/h au moment de l'accident, alors que la vitesse sur la base est limitée à 30. Pire, l'enregistrement a révélé que le camion avait fait une pointe, le matin même, à 105 km/h et quelques jours auparavant à 120 km/h. Or, ces camions sont en principe bridés à 80 km/h. Certes, "en cas de situation de crise", le chef de convoi peut désactiver ce système, mais il apparaît que les équipages connaissent un moyen mécanique de "neutraliser le limiteur de vitesse"...

Il semblerait que le conducteur mis en cause n'ait pas eu alors toutes les compétences nécessaires. En effet, ce caporal mécanicien s'est vu attribuer "par équivalence" et quinze jours après l'accident le "brevet grand routier de transport de fret" ... avec effet rétroactif comme en témoigne le Bulletin officiel des armées du 25 juin 2010.

L'autorité de sûreté nucléaire de la défense estime qu'il n'ya "*pas de véritable formation adaptée à la conduite de cet ensemble routier*" et constate des "*dérives dans le comportement*". D'autant que le camion incriminé avait déjà eu des ennuis techniques notamment avec ses freins. Il avait rencontré des problèmes lors d'une mission à Valduc (21). Le lieutenant qui commande l'ETMS reconnaît que "*le plan de charge est difficile*" et que le "*nombre de mission a augmenté*".

Quant au Délégué à la sûreté nucléaire de la défense (DSND), Bernard Dupraz, il estime qu' "*il s'est passé des choses inacceptables*". On ne saurait mieux dire.

Marine nationale : Une thèse sur "l'abordage maritime" récompensée par le prix de stratégie maritime Amiral Daveluy

Le 12 décembre 2011 dans les salons de l'Etat-major de la Marine, le prix de stratégie maritime Amiral Daveluy a été remis par le l'Amiral Bernard Rogel, Chef d'Etat-major de la Marine.



Pour son excellent travail moderne et rafraîchissant sur "*l'abordage Maritime*", le prix de thèse a été remis à Madame Ingrid Bourdonnais-Jacquard. Son travail très pragmatique en fait un atout considérable pour la Marine.

Le prix Amiral Daveluy dans la catégorie mémoire de Master mention histoire a été remis à Monsieur Jean Laplane pour son travail sur "*L'Amiral Auphan, un parcours professionnel*" qui apporte une réflexion pertinente sur l'action de l'officier aujourd'hui.

Le prix Amiral Daveluy dans la catégorie mémoire de Master mention droit a été remis à Mlle Juliette Decolland pour son étude sur "*Faut-il supprimer la limitation de responsabilité en matière de créances maritimes ?*" qui soulève une problématique actuelle liée au domaine maritime.

Compte tenu de son excellent travail, le CEMM a tenu à remettre ses félicitations à Monsieur le capitaine de vaisseau (R) Hugues Eudeline pour sa thèse sur "*le terrorisme maritime et les flux énergétiques internationaux*". Ce travail présente de nombreux facteurs très intéressants, au cœur de nombreuses réflexions tant stratégiques que conceptuelles pour la sécurité nationale et l'emploi des moyens des armées. Monsieur Stéphane Simonnet a également reçu les félicitations du CEMM pour sa thèse sur "*Des marins français libres dans l'armée britannique. Le commando Kieffer Histoire, mémoire et représentations de 1940 à nos jours*".

Marine et océans numéro spécial Libye



DANS LE SECRET DE L'OPÉRATION FRANÇAISE

Le dossier exceptionnel que nous avons consacré à l'engagement de l'OTAN en Libye dans le dernier numéro de notre revue *Marine & Océans* rencontre un beau succès dans les kiosques. Il s'agit du premier dossier aussi complet réalisé sur le sujet si près de la fin officielle de l'intervention, le 31 octobre 2011. *Marine & Océans* propose plus de 70 pages de témoignages et d'analyse qui permettent de prendre toute la mesure de l'engagement militaire et d'en évaluer les conséquences.

Marine & Océans a choisi, pour ce qui concerne la France, de donner la parole à tous les acteurs engagés sur le terrain qu'ils appartiennent à la l'Armée de l'Air, à l'armée de Terre (à travers ses unités de l'aviation légère) et bien sûr à la Marine nationale. Ces témoignages nous plongent véritablement au cœur de l'action. La revue *Marine & Océans* n'étant pas encore distribuée partout en France (voir liste des points de vente ci-contre), **il est possible d'acheter ce numéro exceptionnel en adressant un chèque de 8 euros (frais de port compris) à l'ordre de "ACORAM", accompagné de votre nom et adresse, à l'adresse suivante :**

ACORAM
Marine & Océans "spécial Libye"
15, rue de Laborde
CC 12
75398 Paris cedex 08

L'armée de terre connaît la chanson

Le Point.fr - Publié le 12/12/2011 à 12:20 - Modifié le 12/12/2011 à 12:59

Pas de germanophobie dans l'armée de terre ! Dans le carnet de chants officiel, 20 % des chansons sont d'origine allemande. Interview.

Les armées ont toujours accordé une considérable importance à la musique et aux chansons. Ces dernières sont au cœur de la vie des unités, chaque année en voit sortir de nouvelles et la marine vient même de se doter d'un [hymne officiel](#). Actuellement étudiant en master II de musicologie à la Sorbonne, Thomas-Just Jolivet est aussi officier de réserve, praticien du chant choral et membre de la 69e promotion de l'IHEDN jeunes. Il vient de publier un mémoire, dont des extraits devraient être prochainement mis en ligne, sur le manuel officiel de chants de l'armée de terre. Il nous a accordé une interview, sur ce thème généralement peu étudié, malgré son importance au quotidien dans la vie des soldats, qu'ils se trouvent dans leur unité ou en opérations extérieures.

Le Point : Vous vous êtes lancé dans une étude fort originale : l'analyse du manuel de chants officiel de l'armée de terre, dit TTA 107, dont la dernière édition remonte à 1985. Pourquoi cet intérêt ?

Thomas-Just Jolivet : Ceci est dû au mélange peu commun entre mes passions pour le chant et l'histoire militaire. L'idée d'étudier le TTA 107 a germé il y a quelques années lorsque je me suis aperçu que l'armée de terre avait réglementé les chants de ses soldats au cours des années 1980. La question est alors venue d'elle-même : "pourquoi ?"

Vous rappelez que, dans une circulaire de 1988, l'état-major de l'armée de terre demande que les chants ne soient pas "exécutés avec la dernière syllabe de chaque vers tronquée, par effet de mode. Tous ces usages devaient (et doivent encore) être proscrits à l'avenir, sous peine de sanctions." Vingt-trois ans plus tard, cette pratique est pourtant courante. Qu'en pensez-vous ?

Cette mode, bien que peu musicale, est sûrement appréciée grâce aux sonorités dures et guerrières obtenues par ce biais. La première recommandation contre cette manière de chanter a été donnée par le capitaine Selosse dès 1970. Les habitudes ont quelquefois la peau dure !

Le TTA 107 compte de nombreux chants d'origine étrangère, 20 % de ses titres étant d'origine allemande. Pourquoi ?

Le répertoire choral militaire français est issu de différents brassages culturels, ayant eu lieu à toutes les époques. Les chants d'origine allemande sont largement représentés, car au cours des derniers 150 ans, les guerres et les différentes occupations, qu'elles soient de l'un ou de l'autre côté du Rhin, ont permis une perméabilisation du corpus. La culture allemande laissant une grande part à la musique a donc imprégné nos différents carnets de chants. Il ne faut cependant pas oublier que l'on retrouve aussi dans le TTA 107 des chants d'origine polonaise, italienne, américaine...

Les deux compagnons est écrit sur l'air de Als die goldene Abendsonne et les chants Contre les Viets et Fier soldat partagent l'air de Die dunkle Nacht ist nun vorbei. Leurs paroles sont certes "dénazifiées", mais ces chants demeurent très marqués, parmi d'autres... Vous invitez d'ailleurs l'état-major à "clarifier sa position" sur cette question.

L'état-major a eu, lors des années 1980, une position franche contre les chants connotés historiquement et politiquement, comme en témoigne une circulaire du général Maurice Schmitt datée de 1987. Quelques chants d'origine allemande composés bien avant le IIIe Reich voient ainsi leurs airs proscrits, alors que leurs paroles étaient parfaitement innocentes, alors que d'autres, comme ceux que vous citez, ont pu passer au travers des mailles du filet du fait d'une mauvaise connaissance de leurs origines. Il faudrait donc que l'Emat règle ce problème par une éventuelle prochaine mouture du TTA 107.

En quoi le TTA 107 diffère-t-il des carnets de chants d'unités ?

Pour reprendre les mots du général Delaunay, "le TTA 107 est le seul répertoire officiel de l'armée de terre". Les autres carnets de chants en circulation dans les régiments n'ont aucune existence officielle. Leur contenu, même s'il épouse parfaitement les traditions de l'unité, est donc tenu sous la responsabilité des chefs de corps.

Et qu'en est-il des chants paillards comptant parmi les plus chantés ?

Les "chants de popote" ne sont pas concernés par le TTA 107, car ils sont réservés à une pratique particulière, dans le cadre des repas de cohésion. Ces repas sont les seuls moments où le soldat peut chanter des chants aux paroles quelquefois scabreuses, et auxquels seules les personnes initiées ont le droit de participer.

Les conquêtes coloniales sont encore très présentes dans le répertoire militaire, officiel ou officieux. Comment peut-on à la fois conserver une forme de tradition et ne pas tomber dans l'insipide politiquement correct ?

L'histoire coloniale fait partie de l'histoire de France. Les chants traitant de cette époque relatent des scènes de vie quotidienne, les joies, les peurs du soldat en poste loin de sa terre natale. Les

passer sous silence serait pour moi une forme de négationnisme de notre patrimoine historique et culturel.

Les chansons que chantent ensemble les soldats marquent les époques les ayant vues apparaître. Qu'en est-il de la période contemporaine ? De nouvelles chansons rejoignent-elles le répertoire ?

Tout à fait. Chaque école voit par exemple ses différentes promotions se doter d'un chant qui leur est propre. Il en est de même pour chaque unité, ceci comme symbole d'appartenance à un corps spécifique. De nouvelles mélodies sont créées régulièrement, les soldats pouvant toutefois reprendre des airs anciens sur lesquels ils adaptent de nouveaux textes. L'ethnomusicologue Adeline Poussin (conseillère scientifique de l'exposition "[Sur un air militaire](#)", NDLR) précise que chaque traumatisme vécu par l'armée a engendré de nouveaux chants, et l'on peut déjà trouver plusieurs créations récentes relatant l'expérience afghane.

Christian Estrosi a annoncé l'édification d'un monument dédié aux pieds-noirs

sur la Prom' de Nice. L'oeuvre sera inaugurée en 2012, année du cinquantenaire du rapatriement.

Ambiance émotion, dans l'amphithéâtre du MAMAC où, devant de nombreux Pieds-Noirs, ont été célébrés les dix ans d'existence de la Chaire algérieniste en présence de Christian Estrosi, député-maire de Nice et d'Agnès Rampal, adjointe déléguée aux Rapatriés.

Basée au CUM, cette chaire, fondée par le professeur Fernand Destaing et présidée, depuis 2007, par Émile Serna, inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale, s'attache à retracer le passé de l'Algérie au travers de conférences.

Pour faire toute la lumière sur la présence française en Algérie.

« Permettre aux enfants et petits-enfants de Pieds-Noirs d'aller à la recherche de leurs racines, explique Émile Serna. Non, nous n'avons pas à rougir de notre œuvre bâtie dans la sueur, le sang et les larmes. »

Saluant *« l'objectivité irréprochable »* des travaux et recherches menés par la Chaire algérieniste, Christian Estrosi a souligné que les conférences *« sont suivies par un public fidèle, fier de son passé là-bas »*.

Profitant de cette célébration, le député-maire a annoncé la célébration, l'an prochain, d'un autre anniversaire à marquer d'une pierre blanche pour la communauté : le cinquantenaire du rapatriement.

Lancement d'un concours d'artistes

« Nice se hissera à la hauteur de cet événement puisque les commémorations seront placées sous le haut patronage de Nicolas Sarkozy. Ces cérémonies s'attacheront à rendre hommage à l'œuvre que vous avez entreprise de l'autre côté de la Méditerranée. »

Et de révéler, sous les applaudissements du public, la construction d'un *« monument sur la Promenade des Anglais, face à la mer, qui regardera de l'autre côté »*. Pour cela, la Ville entend lancer, dès janvier, un concours d'artistes, avec un cahier des charges précis. Et ce sera à un jury, composé de Pieds-Noirs, de sélectionner parmi les œuvres présentées, celle à réaliser.

Plus de 13.000 militaires britanniques seront mobilisés pour la sécurité des Jeux Olympiques de Londres

16 décembre 2011 – 17:26

Le ministre britannique de la Défense, Philip Hammond, a annoncé le dispositif que comptent mettre en œuvre ses services à l'occasion de la tenue des prochains Jeux Olympiques de Londres, qui auront lieu du 27 juillet au 12 août 2012.

Ainsi, 13.500 militaires de Sa Gracieuse Majesté seront mobilisés pour assurer la sécurité de cet évènement, dont 5.000 seront chargés d'aider la police avec des démineurs et des équipes cynophiles et 7.500 pour la protection des sites.

La Royal Air Force assurera la sécurité de l'espace aérien avec des avions de combat Typhoon placés en stand-by sur la base de Norholt et des hélicoptères. A ce sujet, les commandos britanniques se sont entraînés aux techniques MASA (Mesures actives de sûreté aérienne) avec des Fennec de l'armée de l'Air française en mars dernier, à l'occasion de l'exercice Southen Mistral, dont une partie avait dû être annulée pour cause d'intervention en Libye. La France a une réelle expertise dans ce domaine, comme avec l'escadron Parisis, qui assure ce type de mission en région parisienne.

Quant à la Royal Navy, également mobilisée, elle déploiera le HMS Ocean à Greenwich, sur la Tamise, dans le sud-est de Londres, ainsi que le transport de chalands de débarquement HMS Bulwark ira mouiller dans la baie de Weymouth, à 210 km de la capitale anglaise.

Par le passé, le Royaume-Uni a connu plusieurs alertes terroristes chaudes. Et le 7 juillet 2005, soit au lendemain après avoir été choisie pour organiser les JO de 2012, Londres a été le théâtre d'une série d'attentats meurtriers dans les transports en commun (52 tués).

Cela étant, déjà engagé en Afghanistan (il fournit le 2ème contingent à la coalition en termes d'effectifs), il ne faudrait pas que le Royaume-Uni soit aux prises avec une autre crise au cours de cette période. Et l'on pense aux Malouines, déjà objet d'un conflit, en 1982, avec l'Argentine...

La semaine passée, Buenos Aires a montré quelques signes de nervosité, en critiquant Londres pour avoir étendu une zone de protection marine autour des îles de Géorgie du Sud, près des Malouines. Le ministre argentin de la Défense, Arturo Puricelli, a même parlé « d'usurpation ». « En réalité, ce qu'on devrait demander au Royaume-Uni, c'est que s'il est préoccupé par l'environnement, il devrait d'abord abandonner les explorations unilatérales de pétrole dans les zones sous-marines » a-t-il insisté.